



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8373^e séance

Mercredi 17 octobre 2018, à 9 h 30

New York

Provisoire

Président : M. Llorentty Solíz/M^{me} Cordova Soria (Bolivie (État plurinational de))

Membres :

Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Éthiopie	M. Woldegerima
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Sipaco Ribala
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

18-32501 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 9 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Jordanie, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en anglais*) : Dans l'exposé que j'ai fait au Conseil le mois dernier (voir S/PV.8345), j'ai déclaré que nous approchons du moment de vérité dans nos efforts visant à convoquer, avec l'aide des Nations Unies, une commission constitutionnelle véritablement dirigée et prise en main par les Syriens, laquelle constitue actuellement le principal point en suspens s'agissant de la manière dont nous devons appliquer la résolution 2254 (2015). Tout le reste est encore sur la table, mais ce point reste actuellement le plus important. Une commission crédible et équilibrée pourrait être la pierre angulaire d'un processus politique ouvert à tous pour les Syriens, dans le cadre de l'application de la résolution 2254 (2015) – la seule que nous ayons.

Hier, j'ai longuement consulté le Secrétaire général António Guterres et j'ai reçu des instructions très claires concernant l'accélération de nos efforts visant à convoquer une commission constitutionnelle crédible et équilibrée : l'ONU, et j'entends par là le Secrétariat, n'accepterait ni de convoquer une quelconque autre forme de commission ni d'être associé à une quelconque autre forme de commission. J'aborderai ces instructions plus tard. Mais d'abord, faisons un point un peu plus précis sur notre situation.

Comme je l'ai dit au Conseil le mois dernier, certaines choses sont très claires. Les deux listes de 50 noms chacune présentées par le Gouvernement et l'opposition dans le but de former une commission constitutionnelle ne sont pas en cause, mais des

questions continuent d'être soulevées, principalement par le Gouvernement syrien, quant à la composition de la troisième liste de 50 noms qui représente un compromis entre les deux. Qu'il me soit permis de rappeler comment nous sommes arrivés à cette troisième liste hybride, laquelle est en ce moment à l'examen, et qui a été révisée plus d'une fois, puis actualisée pour donner naissance à une nouvelle liste.

La déclaration finale du Congrès pour le dialogue national qui s'est tenu à Sotchi, évoquait la nécessité d'inclure « des experts syriens, des représentants de la société civile, des personnes indépendantes, des chefs tribaux et des femmes », en veillant à « une représentation adéquate des composantes ethniques et religieuses de la Syrie ». La déclaration finale de Sotchi indiquait clairement que c'est dans le cadre du processus de Genève et avec la facilitation de l'Envoyé spécial qu'une sélection définitive serait faite.

En vérité, c'est allé plus loin encore. Le Secrétaire général m'a demandé de rappeler au Conseil que, en plus des termes de la déclaration finale de Sotchi elle-même, un accord explicite a été conclu entre l'ONU et la Russie lors de la consultation de Vienne, qui s'est tenue juste avant la réunion à laquelle l'ONU a participé à Sotchi. Il était entendu que, en ma qualité d'Envoyé spécial, je serais libre de puiser non seulement parmi les noms émanant de Sotchi, mais également parmi d'autres noms, y compris, si nécessaire, ceux de Syriens n'ayant pas assisté à la réunion de Sotchi, afin d'établir une liste équilibrée et crédible. Je voudrais également rappeler que, quoi qu'il en soit, la résolution 2254 (2015) demande à l'ONU de convoquer les parties au processus politique et charge les pourparlers de Genève d'arrêter un calendrier et des modalités pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Il ne doit y avoir le moindre doute à ce sujet : cette troisième liste hybride a été établie avec le plus grand soin par l'ONU. De nombreux intervenants, y compris les garants, nous ont fait part de leurs vues. De surcroît, nous avons nous-mêmes fait preuve d'une grande diligence. Nous avons fait appel à des experts syriens crédibles et neutres, notamment des personnes qui avaient joué un rôle dans le précédent processus constitutionnel, qui sont susceptibles de jeter des ponts entre les deux parties et de faire fond sur leurs positions, et avec lesquelles elles pourraient travailler de manière constructive. Nous avons recherché des représentants respectés de la société civile, des indépendants et d'autres Syriens de renom – des personnes qui,

comme dans n'importe quel autre processus constitutionnel, sont capables, d'une manière ou d'une autre, de représenter les nombreux Syriens qui ne sont pas affiliés politiquement mais qui méritent tout de même d'avoir leur mot à dire pour leur avenir. Bien sûr, nous savons que tous les Syriens, comme nous tous, ont une opinion ou des sympathies politiques, ce qui est absolument naturel. Mais nous avons cherché un juste équilibre entre les divers courants politiques, afin qu'aucune partie ne puisse l'emporter au sein de la commission. C'est là un facteur clef de crédibilité et de légitimité de la liste. Nous avons veillé à une représentation adéquate des différentes composantes ethniques, religieuses et régionales de la société, ainsi qu'à un équilibre entre ceux qui vivent en Syrie et les millions de Syriens qui, pour le moment, vivent hors de leur pays à cause du conflit.

Enfin, avec le plein appui du Secrétaire général et dans le cadre de notre engagement à donner pleinement effet à la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, nous avons insisté pour qu'au moins 30 % des membres de la commission constitutionnelle soient des femmes. Cela signifiait qu'il fallait intégrer de nombreuses femmes qualifiées et expertes de tous horizons dans la troisième liste hybride et en effet, près de la moitié de la liste proposée est composée de femmes. C'est ce qui a guidé les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour faciliter cette troisième liste et la réviser afin d'obtenir une nouvelle liste, comme cela a déjà été fait. J'ai par ailleurs soigneusement facilité l'élaboration du processus, conformément à la résolution 2254 (2015) et à la déclaration finale du Congrès pour le dialogue national de Sotchi. Ces deux documents stipulent que je dois, sur une base logique, préparer certains aspects fondamentaux du processus et des règles de procédure qui pourraient permettre à la commission constitutionnelle de fonctionner.

À partir des trois listes – celles du Gouvernement et de l'opposition et la liste hybride –, il serait possible d'identifier un groupe plus restreint, de 15 personnes par groupe, pour former un organe de rédaction au sein de la commission constitutionnelle. Celle-ci pourrait être chargée de rédiger, en vue de l'approbation par le peuple, une réforme constitutionnelle devant contribuer au règlement politique en Syrie, conduisant à une nouvelle structure politique et donnant effet à la déclaration finale de Sotchi du 20 janvier. Dans le cadre du processus de Genève pour la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), une telle réforme constitutionnelle pourrait avoir pour but d'incorporer dans la Constitution et les pratiques constitutionnelles de

la Syrie la lettre et l'esprit des 12 principes élaborés à Genève à l'issue d'un processus long et laborieux, adoptés à Sotchi, et qui offrent au peuple syrien la vision d'un avenir qui peut être partagé par tous.

La commission constitutionnelle pourrait travailler à Genève sous une présidence syrienne impartiale, acceptable pour toutes les composantes de la société, avec l'appui de la facilitation de l'ONU et avec des dispositifs de prise de décisions appropriés. Bien entendu, ces arrangements devraient tous être compatibles avec le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La facilitation de l'ONU devrait permettre aux Syriens eux-mêmes d'engager le dialogue et de décider, en toute indépendance et selon des voies démocratiques, de leur avenir dans la dignité. De toute évidence, les parties clefs sont les parties syriennes mais de même, la perspective d'une commission constitutionnelle efficace dépend également de l'appui ferme de pays clefs. Nous en parlerons plus en détail avec ces derniers dans les semaines à venir.

Je voudrais commencer par le Gouvernement syrien. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Al-Moualem a rencontré le Secrétaire général à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale. J'étais également présent lors de cette rencontre. Lors de cette réunion, le Ministre des affaires étrangères a fortement mis en doute la déclaration finale de Sotchi et ses recommandations, indiquant que le Gouvernement avait une compréhension très différente de ces questions. Il a appelé à une réévaluation fondamentale du travail accompli jusqu'à présent sur la troisième liste hybride et les règles de procédure et sur le rôle de facilitateur de l'Organisation des Nations Unies. Pour sa part, le Secrétaire général a réaffirmé la Déclaration de Sotchi et ses recommandations ainsi que le mandat du Conseil de sécurité, et il a proposé que j'explique bien plus en détail les travaux effectués à cet égard. Il a demandé au Ministre des affaires étrangères de veiller à ce que le Gouvernement travaille en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies.

Pour leur part, deux des garants du processus d'Astana, la Russie et l'Iran, ont également émis de sérieux doutes concernant la troisième liste hybride, indiquant qu'elle ne répondait pas aux exigences du Gouvernement, malgré les consultations approfondies et l'entente conclue à Sotchi. Dans le même temps, ils ont indiqué qu'ils poursuivaient leur dialogue avec le Gouvernement syrien sur la question et en effet, de hauts

fonctionnaires russes seront à Damas dans les prochains jours. La Turquie, qui avait d'abord estimé que notre liste pourrait bénéficier d'une révision, a récemment indiqué qu'elle comprenait parfaitement la logique et la composition de la troisième liste.

Pour sa part, le Haut Comité des négociations syrien, comme nous appelons l'opposition, a confirmé au Secrétaire général à l'occasion du débat général qu'il était prêt à aller de l'avant sur la base de l'ensemble des propositions mises sur la table. L'opposition s'est réunie au début de cette semaine à Riyad et la plupart des candidats à la commission constitutionnelle sont, en ce moment même, réunis en consultations internes afin de préparer leurs travaux. Les pays du groupe restreint – l'Égypte, la France, l'Allemagne, la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Royaume-Uni et les États-Unis – ont tous exhorté l'ONU à convoquer la commission constitutionnelle sans délai. Des messages similaires ont été transmis ces derniers jours par un grand nombre de ministres des affaires étrangères européens et arabes que j'ai rencontrés lors du débat général.

Je tiens à informer le Conseil de sécurité que le Gouvernement syrien m'a invité à Damas la semaine prochaine. Cette invitation fait suite à la réunion avec le Secrétaire général à l'occasion du débat général. J'ai l'intention de parler du travail qui a été fait sur la commission constitutionnelle. Je serai bien entendu prêt, si le Conseil le souhaite, à lui faire mon rapport après ma visite pour savoir si ces consultations directes ont abouti, comme nous l'espérons, à la finalisation d'une troisième liste crédible et inclusive.

Avant la fin du mois, j'ai également l'intention d'inviter les garants d'Astana pour une consultation avec moi à Genève et aussi de dialoguer avec les pays du groupe restreint. Ce sera, à mon avis, la dernière occasion de mettre la touche finale aux préparatifs en vue de la convocation d'une commission constitutionnelle. J'espère être alors en mesure de délivrer des invitations à convoquer la commission constitutionnelle, si possible au cours du mois de novembre. Je n'offre aucune prévision quant à cette probabilité mais ce que je sais, c'est qu'après neuf mois de préparatifs, il est important de mettre en place une commission constitutionnelle crédible et que, quoi qu'il arrive, je souhaite revenir en novembre et informer le Conseil de notre position.

Je tiens à rappeler qu'en l'absence de mesures en vue d'instaurer un environnement sûr, calme et neutre, les travaux de la commission constitutionnelle ne seront pas très utiles. Nous le savons tous. Mais avant tout, je

voudrais dire que s'agissant de la commission constitutionnelle, malgré tous nos efforts concernant les mesures visant à instaurer un environnement sûr, calme et neutre, nous avons vu très peu de résultats concrets en 2018. J'espère que nous en verrons plus dans les mois à venir. Par exemple, le groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des corps, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, s'est à nouveau réuni la semaine dernière à Téhéran. Nous continuons l'exhorter à publier ses premiers résultats tangibles car beaucoup de personnes en Syrie les attendent.

Intéressons-nous maintenant un instant à la situation globale avant de revenir à la commission constitutionnelle. La catastrophe a jusqu'à présent été évitée à Edleb et le mémorandum d'accord russo-turc semble être respecté. Des progrès importants ont été accomplis dans la lutte contre le terrorisme et cela doit rester une priorité. La base territoriale de l'État islamique en Syrie et au Levant a été largement éliminée, bien que ce groupe reste dangereux. La carte *de facto* de la Syrie d'aujourd'hui est, pour l'instant, relativement stable, mais elle ne doit pas mener *de facto* à une partition douce, ni être le théâtre de nouveaux affrontements internationaux.

Il faut donc suivre une voie politique. Le Président Poutine et le Président Erdogan ont déclaré que l'accord d'Edleb offrait une fenêtre pour la mise en place de la commission constitutionnelle et la poursuite du processus politique. L'Union européenne, par exemple, tiendra une troisième conférence à Bruxelles en mars 2019 et nous savons que les décisions qu'elle prendra dépendront d'un processus politique crédible. L'Organisation des Nations Unies a fait tout ce qu'elle pouvait et même plus pour trouver un moyen de convoquer une commission constitutionnelle crédible et équilibrée. Nous sommes prêts à faire plus et de manière accélérée au cours des mois à venir, en mettant à profit le créneau d'Edleb. Toutefois, nous ne sommes pas prêts à convoquer une commission qui n'est pas crédible et équilibrée.

À cet égard, après avoir consulté le Secrétaire général, je me permets également de prévenir le Conseil. Je passerai moi-même à autre chose à partir de la dernière semaine de novembre. J'ai eu l'honneur de servir pendant quatre ans et quatre mois en tant qu'Envoyé spécial. Depuis un certain temps, je discute avec le Secrétaire général de mon souhait, pour des raisons purement personnelles, de passer à autre chose. J'apprécie

profondément son soutien constant et ses sages conseils en la matière, mais je ne dirai certainement pas au revoir et je ne m'engagerai pas dans une réflexion aujourd'hui. Un mois peut être un siècle en politique. Nous continuerons d'avoir un mois très intense et, espérons-le, fructueux. Je ne déposerai pas ma charge avant la dernière heure du dernier jour de mon mandat. En fait, le Secrétaire général m'a chargé de mettre à profit mon dernier mois de service pour vérifier activement si l'ONU est en mesure ou non de convoquer une commission constitutionnelle crédible et équilibrée, et faire rapport au Conseil de sécurité à cet égard. J'ai l'intention de le faire avec clarté et franchise et je compte sur l'appui du Conseil de sécurité et de tous les homologues syriens pour ce faire.

Je vais résumer l'essentiel de mon message, qui a été long.

Premièrement, le mémorandum d'accord d'Edleb offre une occasion unique de mettre sur pied une commission constitutionnelle crédible et inclusive. Nous devons en profiter. Tel est, et tel reste, notre objectif. Nous estimons que, s'il existe une volonté politique, il n'y a aucune raison pour qu'une commission constitutionnelle ne soit pas convoquée en novembre – 10 mois après la Déclaration de Sotchi. Deuxièmement, la principale raison du retard dans la convocation à Genève de la première session d'une commission constitutionnelle crédible et inclusive tient aux difficultés que le Gouvernement éprouve à accepter la troisième liste actuelle des participants établie par les Nations Unies conformément à la Déclaration de Sotchi et à la résolution 2254 (2015). Troisièmement, j'ai l'intention d'examiner cette question pendant ma prochaine mission à Damas et de faire ensuite rapport au Secrétaire général et au Conseil de sécurité sur les résultats obtenus. Quatrièmement, étant donné que mon plan personnel, en consultation avec le Secrétaire général, a toujours été de mettre fin à ma mission, pour des raisons purement personnelles, au cours de la dernière semaine de novembre – quatre ans et quatre mois après son début – mon intention, et conformément aux instructions du Secrétaire général, est de consacrer ce mois crucial à vérifier activement et une fois pour toutes la faisabilité de la création d'une commission constitutionnelle crédible et inclusive ainsi que l'application de la Déclaration de Sotchi.

Je ferai donc rapport en novembre au Secrétaire général et au Conseil de sécurité sur l'état d'avancement de la mise en place de la commission constitutionnelle afin de permettre au Secrétaire général et au Conseil de

sécurité de tirer leurs propres conclusions, de sorte que mon successeur puisse commencer sa propre mission sur de nouvelles bases.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé complet et détaillé.

Je demande aux membres du Conseil de sécurité et à ceux qui se joignent à nous dans la salle de ne pas oublier d'éteindre leur téléphone portable et de se concentrer sur ceux qui prennent la parole.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. De Mistura, de son exposé et des efforts considérables qu'il a déployés pour préparer le terrain à la réalisation de progrès politiques en Syrie. Nous avons aujourd'hui devant le Conseil de sécurité une chose très rare – une brève occasion de faire avancer une solution politique en Syrie. Nous devons la saisir. L'histoire sera impitoyable si nous ne le faisons pas.

Les États-Unis ont saisi toutes les occasions d'empêcher le régime d'Al-Assad et ses alliés russes et iraniens de mettre un terme militaire au conflit en Syrie. Nous demandons depuis longtemps la mise en place d'une commission constitutionnelle crédible et inclusive qui commencera le travail essentiel de rédaction d'une nouvelle Constitution syrienne. Ce comité jettera les bases d'élections libres et équitables en Syrie, supervisées par les Nations Unies et ouvertes à tous les Syriens éligibles, y compris ceux qui ont été contraints de fuir leur pays pendant le conflit actuel. Les États-Unis ont travaillé longtemps et énergiquement à ces progrès en Syrie, tout comme d'autres membres du Conseil de sécurité. Cela dit, les États-Unis n'ont pas toujours appuyé la proposition de janvier de la Russie de créer un tel comité. Nous craignons que cette initiative ne compromette le processus de Genève. Nous avons des appréhensions quant à la bonne foi de la Russie. Nous doutions que la Russie ait l'intention de soutenir une transition politique en Syrie et que la commission constitutionnelle proposée soit un moyen pour la Russie d'affirmer son influence sur la Syrie plutôt que d'ouvrir la voie à la paix, car, franchement, Al-Assad, la Russie et l'Iran ont le plus à gagner à poursuivre une fin militaire à la guerre en Syrie. Des zones de désescalade ont été établies et ignorées par la Russie et le régime Al-Assad. L'obligation de rendre compte s'est heurtée à une forte résistance. Des villages ont été rasés. L'aide humanitaire

a été refusée. Des armes de destruction massive ont été utilisées. Donc, oui, nous avons des inquiétudes.

Au cours des huit mois qui ont suivi cette annonce, les États-Unis ont consulté d'autres membres du Conseil de sécurité. Nous avons estimé que si l'occasion se présentait d'avancer vers une solution politique, nous devons faire tout ce qui était en notre pouvoir pour qu'elle fonctionne. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité s'accorde à dire qu'une commission constitutionnelle devrait être convoquée immédiatement à Genève par l'Envoyé spécial des Nations Unies, comme il souhaite le faire. Nous nous associons à ce consensus. Nos partenaires du groupe restreint pour la Syrie se sont également ralliés à cette idée. L'Égypte, la France, l'Allemagne, la Jordanie, l'Arabie saoudite et le Royaume-Uni soutiennent la création d'un tel groupe pour tracer sans tarder l'avenir politique de la Syrie, mais il semble que nos préoccupations aient pu être justifiées. Nous voyons le régime Al-Assad utiliser les mêmes tactiques dilatoires qui ont bloqué le processus politique en Syrie depuis des années.

L'Envoyé spécial a travaillé d'arrache-pied pour établir une liste diversifiée et crédible de Syriens qui siègeront au comité constitutionnel. Les candidats sont issus de toutes les couches de la société syrienne. Nombre d'entre eux sont des experts en droit et dans le processus de rédaction d'une nouvelle Constitution et, le mois dernier, la Turquie et la Russie ont annoncé un accord de principe sur les listes des membres potentiels du comité, mais maintenant le régime Al-Assad s'oppose à ces listes. Il veut maintenant avoir un droit de veto sur le processus des Nations Unies. Il a invité à la dernière minute l'Envoyé spécial à Damas la semaine prochaine pour de nouvelles consultations après des mois de non engagement. Nous nous félicitons de l'offre de l'Envoyé spécial, M. De Mistura, d'informer le Conseil sur son voyage à Damas dès que possible, et nous espérons que cet exposé aura lieu avant la fin de ce mois.

Le représentant syrien auprès de l'ONU a déclaré au Conseil que Damas rejette la Déclaration de Sotchi de la Russie, qui a mis en place le comité constitutionnel. La Syrie a rejeté l'initiative diplomatique de la Russie. Soyons donc clairs sur ce qu'Al-Assad prépare. Il ne s'agit pas d'une tentative de diplomatie de dernière minute. Il s'agit là d'une autre tentative évidente de retarder les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à un consensus politique et à une solution politique. Ces tactiques dilatoires n'ont que deux objectifs, qui n'indiquent ni l'un ni l'autre des motivations honnêtes

de la part d'Al-Assad et de ses amis russes. Soit ils tentent de créer un comité déséquilibré qui approuvera les positions du régime, soit ils tentent d'empêcher le travail vital du comité, qui est crucial pour l'établissement de l'autonomie gouvernementale du peuple syrien. Rappelons-nous ce qui est en jeu si le régime syrien et la Fédération de Russie retardent la création du comité. Il n'y aura aucun progrès sur la nouvelle Constitution syrienne, aucun progrès vers des élections législatives et présidentielles libres et équitables et aucun progrès vers une solution politique. Ce moment de calme et d'opportunité, qui a créé le temps et l'espace nécessaires au progrès politique, pourrait bien s'évaporer.

Les États-Unis ne partagent pas l'opinion selon laquelle la création du comité en novembre est précipitée ou prématurée. Bien au contraire, tout retard risque d'être catastrophique. Nous avons la liste des participants. Le Conseil de sécurité dispose d'une feuille de route pour un règlement politique depuis qu'il a adopté la résolution 2254 (2015). L'Envoyé spécial a tout pouvoir pour convoquer le comité et nous dit qu'il est prêt à le faire. Nous croyons qu'il devrait le faire. L'Envoyé spécial M. De Mistura devrait fixer une date pour la première réunion du comité, envoyer des invitations et faire avancer les négociations, et il devrait le faire sans tarder. Alors que certains des représentants ici dans cette salle ne sont pas pressés de faire avancer le processus politique, 6 millions de réfugiés ne peuvent rentrer chez eux sans que le processus 2254 ait progressé. La commission constitutionnelle n'en est qu'à ses débuts. Il y a également à Edleb 3 millions de Syriens dont le sort est en jeu. Les avions syriens et russes sont cloués au sol, pour le moment. Les armes lourdes ont été retirées de la zone démilitarisée créée par la Turquie et la Russie, pour le moment. Le cessez-le-feu à Edleb a ouvert une fenêtre d'opportunité, mais elle peut se refermer à tout moment.

Nous rappelons au Conseil de sécurité que la résolution 2254 (2015), qui a été adoptée sans opposition dans cette salle, appuie explicitement un cessez-le-feu national pour accompagner et renforcer les mesures initiales mises en place en vue d'une transition politique. Les États-Unis l'ont clairement indiqué : toute escalade militaire à Edleb et au-delà demeure inacceptable et compromettrait gravement les efforts visant à trouver une solution politique pacifique à cette crise. Le peuple syrien est réduit au silence depuis trop longtemps. Nous avons une possibilité unique en son genre d'apporter une solution politique à une des guerres les plus sanglantes et destructrices de notre temps. Cette possibilité ne durera pas, au vu de tout ce qui s'est passé en Syrie ces

dernières années. J'exhorte mes collègues à éviter de nouveaux retards et à saisir cette occasion historique.

M. Delattre (France) : Je remercie l'Envoyé spécial Staffan de Mistura pour son intervention très éclairante comme pour son engagement exemplaire. Je tiens à saluer ici le travail exceptionnel de l'Envoyé spécial et à lui réitérer le plein et entier soutien de la France pour le mois crucial qui est devant nous.

Chacun en est bien conscient, la Syrie est à la croisée des chemins. Elle peut soit basculer vers une escalade militaire à Edleb, qui ouvrirait l'un des chapitres les plus sombres de la tragédie syrienne, soit emprunter le chemin exigeant d'une vraie dynamique politique pour un règlement du conflit. Notre conviction est qu'il existe aujourd'hui, pour la première fois peut-être depuis sept ans, une étroite fenêtre d'opportunité en ce sens, que notre responsabilité collective est de saisir. L'un et l'autre scénarios, le plus sombre comme le plus encourageant, sont possibles aujourd'hui. Le choix dépend beaucoup de nous, de la capacité du Conseil à s'unir sur l'option de la paix, une action qui est aujourd'hui, par-delà l'immensité des difficultés dont nous sommes tous conscients, à notre portée. Dans ce contexte, la création du comité constitutionnel peut et doit constituer le point d'inflexion que nous recherchons, cette première étape d'une vraie dynamique politique. La mise en place de ce comité dans les meilleurs délais est donc aujourd'hui notre priorité.

Staffan de Mistura vient de nous présenter un état des lieux mitigé – c'est un euphémisme – des progrès obtenus sur le volet politique. Dix mois après l'annonce de la création du comité constitutionnel lors du Congrès pour le dialogue national syrien de Sotchi, en janvier dernier, force est de constater que cette enceinte ne s'est toujours pas réunie. Appelons un chat un chat, ce blocage est directement lié à l'obstruction du régime syrien, qui, dans le fond, nous montre qu'il ne souhaite pas prendre part aux efforts diplomatiques en cours, tandis que ses alliés ne peuvent pas ou ne veulent pas le convaincre de mettre fin à son intransigeance. Les listes de l'opposition et du régime ont été transmises à l'ONU il y a plusieurs mois, mais le blocage systématique du régime et de ses alliés sur la composition du troisième tiers du comité a paralysé ces efforts. Je rappelle que le Congrès de Sotchi a donné mandat à l'Envoyé spécial pour la composition du comité constitutionnel. Il est de notre responsabilité collective de le soutenir fermement dans ces efforts et d'appeler à ce que cesse toute obstruction

dans la mise en œuvre de cette feuille de route, que nous avons tous acceptée.

Il est donc impératif que la première réunion de ce comité se tienne au plus vite et avec un horizon temporel clair pour mettre un terme à ces manœuvres dilatoires. Nous sommes déterminés à soutenir l'Envoyé spécial pour mener à bien ces travaux, et nous avons besoin d'une date concrète. L'Envoyé spécial, conformément au rôle dévolu à l'ONU dans ce processus, dispose de toutes les marges de manœuvre nécessaires pour aller de l'avant. C'est le sens du soutien que les ministres du Small Group (Groupe restreint) lui ont apporté publiquement en marge de l'Assemblée générale. Nous appelons en outre à ce que le comité constitutionnel, dont l'inclusivité est la caractéristique, ne soit pas bloqué par des règles de fonctionnement déséquilibrées. Il revient à tous les Syriens, et pas seulement au régime de Damas, de décider de leur Constitution.

Enfin, le processus politique ne pourra évidemment pas se réduire au seul comité constitutionnel. Ce n'est là que la première étape d'un processus conforme à la résolution 2254 (2015), qui devra en particulier comprendre un processus électoral inclusif et crédible et la mise en place d'un environnement sûr et neutre en Syrie. Nous serions intéressés d'entendre Staffan de Mistura sur la mise en œuvre par le régime de la loi 10, qui nous inquiète tout particulièrement.

Je souhaite aussi revenir – c'est mon deuxième point – sur la situation sur le terrain. L'accord obtenu entre la Turquie et la Russie a temporairement permis d'éloigner la perspective d'un désastre humanitaire de grande ampleur. Pour autant, il n'a offert aux habitants d'Edleb qu'un répit de courte durée, et des défis majeurs restent à relever. Nous continuerons donc de suivre avec une particulière vigilance la mise en œuvre de l'accord sur le terrain, en appelant à ce que le cessez-le-feu tienne sur le long terme. Nous devons également tout faire pour garantir la protection des civils, y compris du personnel humanitaire et médical, ainsi qu'un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire syrien. L'aide humanitaire doit en tout état de cause impérativement rester indépendante, neutre et équitable.

L'objectif reste bien d'éviter durablement une offensive qui aurait des conséquences migratoires, humanitaires et sécuritaires désastreuses pour la Syrie et l'ensemble la région. Nos efforts pour éviter un drame à Edleb sont inséparables de notre engagement visant à lancer les travaux du comité constitutionnel et, in fine, engager un vrai processus politique. Tout est lié. Il s'agit

de briser l'engrenage de la violence en Syrie et de créer enfin un espace pour une vraie dynamique politique.

Dans ce contexte, que pouvons-nous faire dans les semaines à venir pour appuyer la médiation de l'ONU? La France, avec ses partenaires du Small Group, a plaidé vigoureusement pour la convocation, le plus rapidement possible, d'un comité constitutionnel crédible et inclusif qui lancera les travaux de rédaction d'une nouvelle Constitution. Voilà quelle est notre feuille de route pour jeter les bases de la tenue d'élections libres et régulières, ouvertes à la participation des réfugiés et déplacés sous la supervision de l'ONU, dans un environnement sûr et neutre qui protège les droits des Syriens, leur apporte des garanties concrètes et empêche le régime de vider le processus de son sens. Nous ne ménagerons aucun effort pour faire avancer ces priorités, qui doivent tous nous rassembler. Les membres du Small Group continueront de peser de tout leur poids en ce sens auprès de l'Envoyé spécial. Je me félicite de leur participation aujourd'hui.

Ne laissons pas se refermer l'étroite fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte pour la formation du comité constitutionnel et l'espoir, ce faisant, d'initier un processus politique en vue du règlement de la crise syrienne. Si cette piste n'aboutit pas, nous reviendrons à la case départ, et ce seraient 10 mois d'efforts diplomatiques – y compris des garants d'Astana – qui auront été menés en vain. Le processus de sortie de crise, avec le retour des réfugiés et la reconstruction qui doivent l'accompagner, s'en trouveraient durablement bloqués avant même d'avoir commencé. Il est donc temps d'utiliser les toutes prochaines semaines pour obtenir la convocation de cette première réunion du comité. Face à la gravité des enjeux, l'attentisme n'est pas une option. Telle doit être aujourd'hui notre priorité commune, sur laquelle j'appelle, au nom de la France, tous les membres du Conseil à se rassembler.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) : *(parle en anglais)* : Je remercie l'Envoyé spécial de son exposé et de tout le travail que lui et son équipe accomplissent sur le terrain. Personnellement, c'est avec regret que j'accueille son annonce de quitter ses fonctions, même si j'en comprends les raisons. J'y reviendrai plus tard. Toutefois, le Conseil et l'ONU dans son ensemble lui doivent beaucoup parce qu'il s'est occupé d'un des dossiers les plus difficiles qui, à mon avis, peuvent être confiés à un représentant du Secrétaire général s'agissant de n'importe quel conflit, et ce, pendant quatre longues années. Nous l'en remercions vivement. Comme je l'ai dit, j'y reviendrai plus tard. La guerre a duré encore plus longtemps que son

mandat. Je pense qu'il est le troisième Envoyé spécial du Secrétaire général et que la guerre dure depuis sept très longues, terribles et dures années pour le peuple syrien.

Je voudrais commencer par Edleb, qui traverse une période extrêmement importante vu que 3 millions de civils sont toujours en danger dans cette ville. Nous saluons le travail accompli par le Gouvernement turc, en collaboration avec les Russes, pour maîtriser la situation à Edleb pour le moment. Pour reprendre à mon compte les propos du Coordonnateur des secours d'urgence, nous espérons qu'il s'agit d'une grâce et non d'un sursis avant l'exécution. Je pense toutefois que tous les membres du Conseil craignent toujours que l'accord concernant Edleb ne tienne pas. Donc, ma première observation est que le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer l'Envoyé spécial et la Turquie afin de préserver l'accord relatif à Edleb.

Deuxièmement, comme l'a dit l'Ambassadeur de la France, la situation humanitaire demeure extrêmement difficile et complexe. Des progrès ont été réalisés dans certaines zones, mais il n'est pas vrai que l'aide parvienne à tous ceux qui en ont vraiment besoin. Par conséquent, nous appelons également tous les membres du Conseil à redoubler d'efforts pour apporter leur concours au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Comité international de la Croix-Rouge et aux autres acteurs concernés pour qu'ils puissent acheminer l'aide humanitaire. En outre, nous appelons les Gouvernements russe et syrien à veiller à ce que l'aide soit fournie en toute impartialité et selon les besoins.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, Edleb représente non seulement le salut potentiel de 3 millions de civils, mais aussi une occasion très favorable pour le processus de paix. Mes collègues américains et français ont exposé très clairement la marche à suivre. Je voudrais simplement faire part des vues du Royaume-Uni en plus de ce qu'ils ont dit. L'Envoyé spécial a décrit exactement la voie à suivre s'agissant de la mise en place de la commission constitutionnelle, de son fonctionnement et des questions sur lesquelles elle pourrait se pencher. Au titre de la résolution 2254 (2015), tout cela aurait dû être fait dans un délai de six mois. Franchement, en ce qui nous concerne, le fait que le Gouvernement syrien n'accepte pas la proposition de l'Envoyé spécial dépasse l'entendement. Je partage l'avis de la représentante des États-Unis, à savoir que le fait que le Gouvernement syrien n'accepte pas de travailler avec la commission constitutionnelle telle que décrite par

L'Envoyé spécial met en doute la bonne foi de la Russie lorsqu'elle a négocié cet accord à Sotchi ou est un signe que le Gouvernement russe n'a ni pouvoir ni influence en Syrie. Je pense que ces deux possibilités sont très dangereuses pour l'avenir du processus politique syrien et que nous devrions prendre le temps de réfléchir aux conséquences de l'absence totale de progrès en ce qui concerne la commission constitutionnelle.

Même à ce stade, nous voudrions demander aux autorités syriennes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour coopérer avec l'ONU en vue de la mise en place de la commission constitutionnelle sur la base des paramètres proposés par l'Envoyé spécial. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui et avec le Secrétaire général que l'ONU ne peut participer à cette mascarade et que la commission constitutionnelle doit être un processus véritablement crédible et représentatif. Comme l'a dit l'Ambassadeur de la France, cette commission n'est pas l'unique élément du processus politique. Coopérer avec l'ONU dans le cadre d'un processus politique plus large ne constitue pas une menace pour la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'unité de la Syrie. L'expérience acquise par le Conseil pendant de longues décennies – et particulièrement, au cours de l'histoire récente, des Balkans à l'Afrique en passant par le Moyen-Orient – montre que face à un conflit aussi tragique et aussi destructeur et qui fait ressortir tant de divisions, comme cela a été le cas du conflit syrien au cours de ces sept dernières années, il faut un processus politique représentatif pour garantir la stabilité et l'unité du pays concerné et surtout pour assurer sa réintégration dans la communauté internationale. Je suppose que c'est ce que veut le peuple syrien.

Nous voudrions donc saisir cette occasion pour appeler les autorités syriennes à mettre de côté leurs intérêts égoïstes et à coopérer avec l'ONU pour participer au processus politique pris dans son ensemble. Nous les appelons à garantir un accès durable à l'aide humanitaire, comme je l'ai dit précédemment, mais nous les appelons également à mettre fin aux politiques et pratiques qui empêchent les déplacés et les réfugiés de rentrer chez eux et de reconstruire leur vie. Enfin, nous les appelons à commencer à prendre les mesures qui s'imposent pour créer un environnement sûr et neutre, dans lequel toutes les communautés syriennes, indépendamment de leur religion ou de leur appartenance ethnique, peuvent prospérer et sont représentées équitablement.

Je passe maintenant à la visite que l'Envoyé spécial va effectuer à Damas. J'espère qu'il s'y rendra avec le plein appui du Conseil pour transmettre aux autorités syriennes le message clair et direct du Secrétaire général. Nous le remercions de nous avoir proposé de revenir devant le Conseil pour présenter un autre exposé. Comme d'autres l'ont dit, nous devons impérativement saisir cette occasion. L'Envoyé spécial sera toujours le bienvenu au Conseil à tout moment, mais j'espère qu'il décidera de tenir le Conseil informé de l'évolution de ses discussions.

L'Envoyé spécial a parlé de la conférence de Bruxelles. Une fois de plus, je voudrais être très claire : pour assurer la réintégration de la Syrie dans la communauté internationale et garantir l'unité et la stabilité qui doivent découler d'un processus politique véritablement représentatif, il faudra des fonds pour la reconstruction, en provenance notamment de l'Ouest. C'est aussi un enseignement que nous avons tiré de tous les conflits que nous avons essayé de régler collectivement au cours des dernières décennies. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer – comme je suis sûre que ce sera fait à l'occasion de la conférence de Bruxelles – que nous ne contribuerons pas à la reconstruction de la Syrie en l'absence d'un processus politique crédible, débouchant sur un règlement qui soit véritablement dans l'intérêt de toutes les communautés syriennes. Sinon, les sept années tragiques que vient de connaître la Syrie se répéteront encore et encore et nous finirons par nous retrouver tous dans une spirale extrêmement dévastatrice. La Syrie doit remédier aux facteurs qui ont conduit, il y a sept ans, au conflit auquel nous sommes tous confrontés. Cela ne peut pas se faire en refusant l'aide de l'ONU ou en tournant le dos à la communauté internationale. J'espère que le représentant syrien pourra transmettre ces messages à ses chefs avant la visite de l'Envoyé spécial à Damas.

Je rendrai un hommage plus exhaustif à l'Envoyé spécial pour le travail qu'il a accompli quand il nous fera part de ses dernières réflexions et nous donnera des conseils sur la voie à suivre après novembre. Je me réjouis qu'il ait dit qu'il sera honnête, direct et clair. Nous nous en félicitons.

Nous espérons qu'il nous donnera des conseils sans détour sur ce qu'il conviendra de faire par la suite. Nous espérons que cela permettra à l'ONU d'aider le peuple syrien à parvenir à un règlement politique, mais nous devons également envisager d'autres scénarios, à moins que les autorités syriennes ne prennent des mesures. C'est un moment décisif. J'espère que le

Conseil sera en mesure de l'appuyer pleinement, et j'ai hâte d'entendre son futur exposé.

Je voudrais terminer mon intervention en lui exprimant, au nom du Gouvernement britannique, nos remerciements les plus sincères pour tout le travail qu'il a accompli aux Nations Unies sur le plus difficile des dossiers.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également M. Staffan de Mistura de son exposé détaillé et complet, et nous lui réaffirmons notre gratitude ainsi que notre appui à tous les efforts qu'il déploie pour activer et promouvoir un règlement politique, en particulier à ses efforts les plus récents en vue de créer une commission constitutionnelle. Je voudrais m'associer à l'Ambassadrice Karen Pierce, du Royaume-Uni, et saisir cette occasion pour dire combien nous apprécions les efforts intensifs et sérieux que M. Staffan de Mistura a déployés au cours des quatre dernières années pour s'acquitter de sa tâche très difficile. Nous saluons également sa détermination à continuer de travailler jusqu'au tout dernier jour de son mandat.

La communauté internationale se trouve à une étape importante et délicate du processus politique visant à régler la crise syrienne. Comme l'a dit mon collègue l'Ambassadeur de la France, nous sommes maintenant à la croisée des chemins. D'un côté, nous voyons une route brillante et lumineuse, avec des repères clairement définis, conformément au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et à la résolution 2254 (2015). Cette route nous donne l'espoir que nous pourrions mettre fin à la crise dont souffre la Syrie depuis huit ans. De l'autre côté, nous voyons une route sombre et difficile, truffée d'obstacles et semée embûches fabriquées, qui pourrait nous ramener à la case départ.

Neuf mois après la conclusion à Sotchi d'un accord sur la création d'une commission constitutionnelle, et après de nombreux cycles de négociations sur les trois listes avec les parties concernées, nous avons espéré que la commission aurait commencé ses travaux. Toutefois, il est clair, comme vient de le dire l'Envoyé spécial, qu'aucun progrès n'a été réalisé. Dans ce contexte, nous espérons que la visite que l'Envoyé spécial De Mistura effectuera à Damas la semaine prochaine, qu'il vient d'annoncer dans sa déclaration, déboucher sur des résultats qui faciliteront le lancement des travaux de la commission. Nous sommes impatients

d'entendre prochainement son exposé sur les résultats de sa visite.

Nous appelons à une intensification des efforts pour lancer rapidement les travaux d'une commission constitutionnelle crédible, qui inclue tous les groupes de la société syrienne. Nous pensons que cela serait, dans le processus politique syrien, un jalon important qui le ferait progresser. Il s'agit d'une première étape d'une transition politique caractérisée notamment par la rédaction d'une Constitution et par la tenue d'élections libres et régulières, conformément à cette nouvelle Constitution, qui seraient conduites sous la supervision de l'ONU et conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité. Nous espérons que tous les Syriens, y compris de la diaspora, participeront à ces élections, conformément à la résolution 2254 (2015).

Il y a un mois et demi, nous étions au bord d'une catastrophe humanitaire en raison de l'éventualité d'une escalade militaire dans la province d'Idlib, où vivent environ 3 millions de personnes, dont la plupart sont des civils innocents. Le Conseil, qui a adopté une politique de diplomatie préventive, a joué un rôle important s'agissant de braquer les projecteurs sur Idlib en organisant une série de séances qui se sont penchées sur l'éventualité d'une crise humanitaire dans le cas d'une escalade militaire à Idlib. Nous avons tous suivi l'accord qui a été conclu dans le cadre du mémorandum d'accord russo-turc, qui a contribué à désamorcer la situation et à éviter le scénario que nous redoutions le plus. À l'approche de l'échéance de ce mémorandum d'accord, nous appelons les parties à redoubler d'efforts pour maintenir le cessez-le-feu, non seulement dans la province d'Idlib, mais aussi dans l'ensemble de la Syrie, conformément à la résolution 2401 (2018), qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil en février pour protéger les civils et garantir un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin dans l'ensemble de la Syrie.

L'État du Koweït réaffirme aujourd'hui, et chaque jour, qu'il n'existe pas d'autre solution à la crise en Syrie qu'une solution politique, qui soit acceptée par tous les groupes de la population syrienne, qui réalise leurs aspirations légitimes et qui préserve l'unité, l'indépendance et la souveraineté du pays.

Pour terminer, je dirai, comme je l'ai déjà mentionné, que nous sommes à la croisée des chemins, et que les prochains jours détermineront la voie que le processus politique suivra. Il est urgent que dans les jours qui viennent, il y ait une volonté politique

internationale et que toutes les parties aux plus hauts niveaux intensifient leurs efforts diplomatiques afin de parvenir à un règlement politique et de mettre fin aux souffrances du peuple syrien et aux répercussions de cette crise destructrice sur la stabilité et la sécurité de la région et du monde entier.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial De Mistura de son exposé. J'apprécie les efforts inlassables qu'il déploie dans sa quête d'un règlement politique de la question de la Syrie.

Récemment, et c'est un fait positif, le processus politique en Syrie a pris de la vitesse. Le mémorandum d'accord sur la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb, qui a été signé par la Russie et la Turquie, est, de manière générale, appliqué aisément. Les armes lourdes et les groupes armés sont en train d'être retirés des zones démilitarisées. La Chine se félicite de la stabilisation progressive de la situation à Edleb et apprécie les efforts déployés par la Russie et la Turquie.

Nous espérons que le cessez-le-feu en Syrie sera maintenu, créant ainsi les conditions nécessaires à la mise en place de la commission constitutionnelle et au lancement des pourparlers de paix de Genève. Par ailleurs, la Chine se félicite de la réouverture de points de passage à la frontière entre la Syrie et la Jordanie, qui rétablira une importante voie commerciale au Moyen-Orient.

Le processus politique en Syrie se heurte toujours à des difficultés. Le terrorisme continue de menacer la sécurité et la stabilité de la Syrie et de faire obstacle à la reconstruction du pays et au retour des réfugiés. La communauté internationale doit rester unie, coordonner ses efforts, couper la chaîne d'approvisionnement en fonds et en armes des terroristes, prévenir la résurgence du terrorisme et consolider les acquis de la lutte anti-terroriste. La Chine a toujours cru que les négociations politiques étaient la seule solution concrète à la question de la Syrie.

Premièrement, la communauté internationale doit saisir l'occasion offerte par l'amélioration de la situation en Syrie pour revitaliser le processus politique dans le pays. L'essentiel à présent est d'œuvrer constamment à mettre progressivement en place la commission constitutionnelle syrienne, qui doit être représentative de tous et acceptable pour tous. La communauté internationale doit rester attachée aux efforts de médiation déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial De Mistura, relancer dès

que possible les pourparlers de paix de Genève, tirer davantage parti du rôle du processus d'Astana et faciliter un dialogue et des consultations approfondis entre toutes les parties en Syrie.

Deuxièmement, les pays de la région doivent prendre des mesures fondées sur leur intérêt de longue date dans la stabilisation globale de la région et jouer un rôle constructif dans la recherche d'un règlement politique. Instaurer la paix et la stabilité sur l'ensemble du territoire syrien demeure une tâche ardue. Nous espérons que toutes les parties respecteront pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, garantiront conjointement le bon fonctionnement de la zone démilitarisée d'Edleb, stabiliseront la situation générale en Syrie, et créeront les conditions et l'environnement propices à un processus politique en Syrie.

Troisièmement, le Gouvernement syrien et les parties de l'opposition doivent œuvrer en tenant compte des intérêts fondamentaux du pays et de son peuple, respecter le principe de l'appropriation et de la prise en charge par les Syriens et conformément à la résolution 2254 (2015). Ils doivent promouvoir le processus politique, aplanir leurs divergences par la négociation, encourager la réconciliation nationale, et parvenir progressivement un règlement politique qui corresponde à la réalité en Syrie et réponde aux préoccupations légitimes de toutes les parties que nous encourageons toutes à prendre des mesures qui favorisent la réconciliation et renforcent la confiance mutuelle.

La Chine est disposée à œuvrer de concert avec la communauté internationale pour appuyer encore davantage le processus politique en Syrie, et aider à améliorer la situation humanitaire et à rétablir la paix et la stabilité dans le pays et dans la région.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance d'information et nous remercions M. De Mistura de son important exposé.

Nous suivons attentivement l'évolution des événements en Syrie après l'accord conclu entre la Turquie et la Fédération du Russie en septembre dernier en vue de la création d'une zone démilitarisée à Edleb, qui a permis d'éviter la catastrophe humanitaire que nous craignons tous. Nous soulignons le rôle important que la Turquie et la Fédération de Russie sont appelées à jouer pour garantir le respect du cessez-le-feu. À cet égard, nous rappelons que leurs efforts doivent être guidés par le

droit international humanitaire et le respect nécessaire de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

Nous voudrions aussi souligner le retrait de l'artillerie lourde de la zone démilitarisée et encourager les parties à avancer dans la mise en œuvre de l'accord, favorisant ainsi une meilleure distinction et la différenciation nécessaire entre population civile, groupes rebelles et terroristes. Nous sommes d'avis que ces avancées mèneront les parties au conflit à adopter un scénario plus favorable pour parvenir à un accord politique qui permette d'instaurer une paix durable en Syrie. La communauté internationale escompte que la commission constitutionnelle qui sera créée sera ouverte à tous, crédible et représentative. Plus de huit mois se sont écoulés depuis la tenue du Congrès pour le dialogue national syrien, à Sotchi, et nous espérons qu'une date pourra être fixée pour le début de ses travaux, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial. Nous espérons que la prochaine réunion à Genève entre les garants d'Astana et l'Envoyé spécial, ainsi que les consultations à Damas, aboutiront à des résultats tangibles concernant la composante, es mécanismes de fonctionnement et le processus de prise de décisions. Nous notons que d'autres retards risquent réellement de nuire à la crédibilité et à la légitimité de ce processus.

Nous pensons aussi que les parties doivent mettre en place des mesures pour renforcer la confiance et favoriser la réconciliation. Plus concrètement, nous espérons des progrès substantiels s'agissant de l'identification des personnes portées disparues, de la remise des dépouilles mortelles et de la libération des détenus et des disparus. Il est nécessaire aussi de remédier à la grave situation des millions de réfugiés et de déplacés. Cela requiert une volonté politique et des ressources financières adéquates pour garantir un retour dans des conditions de sécurité et de dignité, conformément aux normes convenues au plan international. Leurs droits de propriété doivent également être respectés. Nous voudrions aussi rappeler combien il importe de progresser en matière de reddition des comptes pour les crimes atroces qui ont été commis pendant ce conflit prolongé.

Nous soulignons l'importance pour les garants d'Astana et d'autres pays ayant de l'influence sur les parties au conflit d'aider à prévenir une nouvelle escalade et de prendre des mesures concrètes, comme la mise en place de la commission constitutionnelle, pour faire avancer le processus politique, conformément à

la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Enfin, je ne saurais manquer d'exprimer notre gratitude particulière et notre reconnaissance à M. De Mistura pour le travail qu'il a accompli, non seulement pour trouver une solution politique, mais aussi pour éviter une escalade susceptible d'aggraver les souffrances des Syriens, comme nous l'avons vu ces derniers mois. Nous sommes attristés par l'annonce de son départ, mais nous comprenons ses raisons, et nous espérons pouvoir encore compter sur ses précieux conseils et bénéficier de son expérience.

M^{me} Wronecka (Pologne (*parle en anglais*) : Je remercie M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, de son exposé très complet. Je voudrais aussi lui exprimer la gratitude de la Pologne pour ses efforts visant à trouver une solution politique à la crise syrienne et lui réitérer l'appui de la Pologne, en particulier en cette période cruciale de consultations avec les différentes parties. Je voudrais maintenant faire part au Conseil de certaines réflexions.

Le conflit en Syrie a infligé d'indicibles souffrances à des millions de personnes, qui ont été contraintes de trouver refuge dans d'autres pays, qui ont été exposées à la famine, qui subissent des offensives armées en Syrie et qui sont victimes de violations continues du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Dans une perspective politique plus large, nous saluons l'accord conclu sur Edleb entre la Turquie et la Russie. Dans le même temps, la Pologne tient à souligner que les garants d'Astana ont l'obligation de protéger la dernière zone de désescalade en Syrie, comme ils se sont engagés à le faire. Des mesures nécessaires pour protéger les civils et les infrastructures civiles doivent être prises.

Nous sommes convaincus que l'accord de cessez-le-feu d'Edleb est l'occasion de relancer sans retard le processus politique de Genève, sous les auspices de l'ONU. À cet égard, nous exprimons notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial visant à mettre rapidement en place une commission constitutionnelle. Comme affirmé à maintes reprises dans cette salle, la création de cette commission doit être la priorité, et d'autres mesures doivent suivre rapidement pour faciliter un processus de transition politique. Pour ce faire, il faut un engagement plein et constructif de la part de toutes les parties au conflit, en particulier des autorités syriennes, qui doivent participer aux négociations de bonne foi et sans conditions préalables.

Je voudrais, pour terminer, souligner qu'un règlement politique doit être négocié sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Un règlement militaire au conflit n'apportera pas une paix durable aux Syriens, et notre objectif doit être de parvenir à un accord-cadre politique intra-syrien. Ce sont les Syriens eux-mêmes qui doivent le négocier, et c'est pourquoi nous avons désespérément besoin de relancer le processus politique de Genève, mené sous les auspices de l'ONU. Seul un processus politique réel et tangible garantissant une véritable représentation des Syriens permettra de fixer un calendrier et de définir les procédures pour la rédaction d'une Constitution et pour la tenue d'élections libres et régulières sous la supervision de l'ONU.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial De Mistura de son exposé très détaillé et riche en informations d'aujourd'hui. Mon pays salue et apprécie vivement son engagement sans faille en faveur d'un règlement pacifique et de progrès en Syrie.

Le Kazakhstan salue ainsi le mémorandum signé le 17 septembre à Sotchi par les Ministres de la défense de la Russie et de la Turquie aux fins de la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb, en Syrie. Nous demandons à toutes les parties en Syrie de coopérer pour mettre en œuvre cet accord et d'autoriser un accès humanitaire sûr et sans entraves à toutes les régions par les routes les plus directes. Nous soulignons la nécessité de forger un règlement politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous espérons que les accords conclus à Sotchi seront rapidement mis en œuvre, dans le plein respect du droit international humanitaire et de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, en privilégiant la poursuite du dialogue. C'est là un moyen opportun de préserver et de consolider ce qui a été réalisé, et nous sommes convaincus que l'accord constitue une occasion de relancer les pourparlers politiques.

Grâce aux évolutions positives observées récemment, nous estimons que, dans une grande partie du pays, la situation est aujourd'hui plus calme qu'elle ne l'était auparavant. Nous convenons, toutefois, que les besoins humanitaires demeurent considérables et en appelons aux États Membres pour qu'ils aident à remédier à cette situation. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour associer au processus différents États du Moyen-Orient, de la région du Golfe et

de l'Europe. Dans le contexte actuel, il convient de coordonner les efforts régionaux et internationaux sur la base de la dynamique engagée, afin de promouvoir le paradigme régional novateur qui vise à appuyer les processus de Genève et d'Astana. Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le cessez-le-feu et promouvoir le processus de paix.

Le Kazakhstan souligne l'importance de parvenir à une solution politique en Syrie, en particulier par le biais de la formation d'une commission constitutionnelle véritablement crédible et inclusive. Il s'agit là d'une étape importante vers la réalisation d'un règlement politique de la crise. Astana appuie pleinement les efforts de l'Envoyé spécial en vue de parvenir à un règlement global, en particulier dans les mois cruciaux à venir, et se réjouit à l'avance des résultats tangibles qui seront obtenus. Nous souhaitons de tout cœur à l'Envoyé spécial une visite fructueuse à Damas la semaine prochaine.

Nous soulignons, par ailleurs, que ce sont les Syriens eux-mêmes qui doivent commencer à façonner le futur système politique de l'État syrien, par le biais des réformes législatives nécessaires, de la réforme de sa structure territoriale et administrative et de la tenue d'élections présidentielle et parlementaires. Ce n'est qu'au moyen d'une démarche politique et diplomatique, des mesures de confiance et de la bonne volonté politique, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et des documents du Conseil de sécurité sur la diplomatie préventive et la pérennisation de la paix, que l'on pourra obtenir tous les résultats escomptés.

Il est dès lors impératif, si nous voulons obtenir des résultats positifs, de continuer à appuyer les objectifs des pourparlers d'Astana et de faire avancer les négociations de Genève. Nous sommes convaincus que le peuple syrien est capable de déterminer son propre avenir. Toutefois, la réalisation de ses aspirations à la démocratie, à la reconstruction et à la stabilité est impossible sans un véritable appui international.

Enfin, d'après son analyse des événements récents, Astana estime que l'évolution de la situation en Syrie a jeté les bases d'un changement qualitatif positif : l'élimination définitive des terroristes du territoire du pays, le début d'un véritable processus politique, la relance de l'activité économique et le retour des réfugiés dans leur patrie.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial de son exposé très clair et très complet. J'aimerais

également lui dire notre profonde reconnaissance pour sa persévérance et sa résilience, ainsi que pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer au cours des dernières années afin de nous rapprocher d'un règlement politique. Nous nous félicitons de son engagement à consentir un effort supplémentaire durant le reste de son mandat. Il va nous manquer.

Je voudrais me concentrer sur trois points aujourd'hui : premièrement, la nécessité de convoquer rapidement la commission constitutionnelle; deuxièmement, la nécessité d'une désescalade soutenue dans la province d'Edleb; et troisièmement, la nécessité de régler les questions de l'aide à la reconstruction et du retour des réfugiés.

En ce qui concerne mon premier point, la convocation de la commission constitutionnelle se fait attendre depuis trop longtemps. Il y a eu trop de retards. La commission doit être convoquée dans les plus brefs délais et se mettre au travail pour rédiger une nouvelle Constitution. La commission constitutionnelle n'est pas une fin en soi : comme d'autres l'ont dit, elle fait partie intégrante du processus politique élargi mené sous l'égide de l'ONU sur la base de la résolution 2254 (2015). Ce n'est que lorsque la commission sera crédible que l'on pourra parler d'un processus politique crédible. L'inclusion et la représentation de tous les Syriens sont essentielles. Nous réaffirmons notre plein appui à l'Envoyé spécial à cet égard.

Nous sommes préoccupés par les mesures prises par le régime syrien, qui ont retardé la mise en place de la commission constitutionnelle. Nous appuyons l'engagement de M. De Mistura en faveur d'une représentation de 30 % de femmes au sein de la commission. À notre avis, toute sous-commission future chargée de la rédaction devra également comprendre au moins 30 % de femmes. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité doit appuyer d'une seule voix le souhait de l'Envoyé de convoquer la commission sous peu.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir la nécessité d'une désescalade soutenue à Edleb. Nous nous félicitons que le mémorandum d'accord conclu entre la Fédération de Russie et la Turquie ait été largement respecté. Il a conduit à une désescalade dans la région. Il est maintenant important que l'accord soit maintenu. Nous sommes préoccupés par les signes venant de Damas laissant entendre que la situation actuelle n'est que temporaire. Nous devons faire tout notre possible pour empêcher une offensive généralisée, qui ne peut

que conduire à une confrontation internationale et à une catastrophe humanitaire.

L'accès sans entrave et inconditionnel à une assistance humanitaire respectueuse des principes est absolument nécessaire. Cela s'applique à l'assistance tant par-delà les frontières que par-delà les lignes de front, et doit se fonder sur une évaluation indépendante des besoins. Nous sommes préoccupés par le fait que l'accès humanitaire de l'Organisation continue d'être entravé dans les zones reprises par le régime, notamment dans la Ghouta orientale et à Qouneïtra. Nous pensons qu'il est important que la Fédération de Russie use de son influence pour faire en sorte que le Gouvernement syrien accorde à l'Organisation un accès humanitaire soutenu et sans entrave.

Cela m'amène à mon troisième point, à savoir l'aide à la reconstruction et le retour des réfugiés. Nous ne sommes absolument pas d'accord avec les appels prématurés en faveur de l'aide à la reconstruction et du retour des réfugiés. Il n'y aura aucune aide à la reconstruction de la part de l'Union européenne tant qu'il n'y aura pas de transition politique durable en Syrie. Il est inconcevable de commencer la reconstruction, alors que le risque d'une attaque massive continue de planer sur la province d'Edleb. Nous saluons les évolutions positives qui découlent de l'accord russo-turque pour les civils à Edleb, mais nous devons être réalistes – la situation peut changer rapidement. Il est inconcevable que la communauté internationale reconstruise un pays en l'absence d'une solution politique négociée.

La communauté internationale ne doit pas normaliser ses relations avec un régime qui, selon des informations crédibles, aurait commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Les auteurs de ces crimes doivent en répondre. Je voudrais souligner une fois de plus notre appui au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger ceux qui en sont responsables, une initiative de la France sur la lutte contre l'impunité. Nous considérons que le renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale constitue la meilleure voie à suivre pour lutter contre l'impunité.

Je voudrais également me référer à la déclaration faite le 24 septembre par d'éminents juristes qui fixe des normes claires pour la reconstruction en Syrie. L'avis juridique de ces juristes est que « sans le respect de ces normes, la fourniture de l'aide à la reconstruction

pourrait revenir à fermer les yeux sur des violations passées, continues ou nouvelles du droit international, ce qui pourrait valoir complicité ou responsabilité partagée de la communauté internationale ».

En ce qui concerne les appels prématurés au retour des réfugiés, la Syrie n'est tout simplement pas prête pour assurer leur retour volontaire, digne et en toute sécurité. Ce retour ne sera possible que lorsque les normes minimales de protection convenues sur le plan international seront en place. La participation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est d'une importance cruciale pour le suivi de la protection des civils syriens. De nombreux Syriens ne peuvent pas rentrer chez eux. Ils craignent un manque de sécurité. Ils craignent d'être victimes de violences à titre de représailles, d'être persécutés ou emprisonnés. Ils craignent les contrôles de sécurité et la conscription de force. Ils n'ont souvent pas de maison où retourner en raison des lois sur le logement, les terres et la propriété, comme la loi no 10, qui est en cours d'application, malgré les informations antérieures selon lesquelles sa mise en œuvre avait été suspendue. Les arrestations arbitraires qui vont à l'encontre des accords de réconciliation constituent une autre raison pour laquelle les réfugiés syriens craignent de rentrer chez eux.

Nous sommes également préoccupés par la récente loi d'amnistie, car elle ne diffère pas de celles qui ont été adoptées précédemment. Les principales défaillances restent les mêmes : la loi n'est pas applicable aux combattants de l'opposition et ne prévoit pas d'exemption du service militaire. Il semblerait que le régime d'Assad ait adopté cette loi d'amnistie pour pouvoir recruter de nouveaux soldats.

Nous devons nous concentrer sur de réelles mesures de confiance. Le régime doit libérer les personnes détenues illégalement, faire la lumière sur le sort des disparus et couper court à d'autres disparitions forcées et détentions. Jusqu'à présent, il n'a rien fait de tout cela.

L'approche adoptée à l'égard des détenus doit s'inscrire dans le cadre d'une solution politique globale, et non s'apparenter à une réflexion de second plan. Obtenir la libération des détenus est indispensable pour l'avenir de la Syrie. Les libérer est susceptible de renforcer la confiance et d'insuffler un espoir de réconciliation. La question doit être traitée comme il se doit, dans le cadre du processus officiel dirigé par l'ONU à Genève, et des progrès réels doivent être accomplis sous l'égide de l'Organisation. L'ONU, en particulier le HCR,

doit avoir accès aux personnes actuellement incarcérées dans des centres de détention. Cela pourrait être un début.

Pour terminer, il est clair que des changements structurels fondamentaux sont nécessaires au sein du Gouvernement syrien. Une transition politique sans exclusive doit être le point de départ, et la convocation de la commission constitutionnelle est une importante première étape. Il ne doit pas y avoir d'aide à la reconstruction sans qu'une transition politique durable soit en place. Enfin, et surtout, il ne peut y avoir de paix sans justice.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, du point complet et prospectif qu'il a fait aujourd'hui au Conseil de sécurité. Nous saluons ses efforts constants et inlassables pour parvenir à un règlement politique et mettre un terme au conflit en Syrie. Je me fais l'écho de ceux qui regrettent que sa mission touche à sa fin et, cela va sans dire, lui exprime toute notre admiration et notre gratitude pour le travail qu'il a accompli. Bien sûr, cette mission est toujours en cours et, comme toujours, nous l'appuyons pleinement. Il a tout notre soutien, notamment s'agissant de la voie à suivre qu'il a tracée aujourd'hui et de l'urgence avec laquelle il entend s'y engager dans les semaines à venir.

Nous nous félicitons que la Turquie et la Russie soient parvenues à un accord sur un cessez-le-feu à Edleb. Non seulement une offensive militaire à Edleb aurait des conséquences humanitaires catastrophiques, mais elle aurait également mis un règlement politique en péril. Nous attendons maintenant que les garants du processus d'Astana honorent les engagements qu'ils ont pris et les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, et qu'ils protègent la dernière zone de désescalade en Syrie, jusqu'à ce qu'un règlement pacifique puisse être trouvé.

Le cessez-le-feu à Edleb offre l'occasion de relancer le processus politique mené par les Nations Unies. Il faut profiter de cette occasion. Comme convenu par le Conseil, la première étape sur la voie d'un règlement politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015), est la création d'une commission constitutionnelle. Nous devons à présent unir nos efforts, appuyer la mise en place rapide de ladite commission et insister pour que ce soit fait. L'Envoyé spécial est pleinement habilité à décider de sa composition, de ses modalités et de son calendrier, et nous l'appuyons.

Il est impératif que la commission constitutionnelle soit crédible, équilibrée et représentative du peuple syrien, et qu'elle reflète la diversité du pays. Pour répondre à ces critères, elle doit inclure des Syriens de différentes origines ethniques, religieuses et géographiques. En outre, il est important, pour la légitimité de la commission, que les femmes y participent pleinement, effectivement et concrètement. Nous appuyons la détermination exprimée aujourd'hui par l'Envoyé spécial de veiller à ce qu'au moins 30 % des membres de la commission et de ses sous-commissions soient des femmes, notamment au sein de la sous-commission chargée de rédiger la réforme constitutionnelle. Nous le savons tous, une participation constructive des femmes est nécessaire pour une paix et un développement durables en Syrie, comme partout ailleurs.

En droite ligne de l'appui expressément manifesté par le Conseil à la mise en place rapide de la commission constitutionnelle, nous encourageons l'Envoyé spécial à poursuivre ses efforts pour mettre sur pied cette commission dans les plus brefs délais. Nous appelons donc les parties syriennes, en particulier le Gouvernement syrien, à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial et à contribuer au processus dirigé par les Nations Unies, ainsi qu'aux travaux de la commission une fois qu'elle sera en place. Nous espérons également que tous les membres du Conseil et autres acteurs concernés passeront de la parole aux actes et appuieront activement les efforts et le mandat de l'Envoyé spécial pour mettre sur pied la commission et décider de sa composition. Nous prenons note de la visite prévue à Damas la semaine prochaine, et nous nous félicitons que M. De Mistura ait proposé de rendre compte au Conseil, dans le sillage immédiat de sa visite, des progrès réalisés. Il va sans dire que la teneur de cet exposé, et l'évaluation qu'il présentera, seront très importantes.

Le peuple syrien endure depuis trop longtemps d'indicibles souffrances, et l'accord trouvé concernant Edleb a permis de les soulager de manière modeste, mais concrète, ce qui était indispensable. Cet accord peut et doit servir à relancer le processus politique mené par les Nations Unies. Seule l'ONU a la légitimité et la crédibilité nécessaires pour parvenir à une solution politique viable et durable, conformément à la résolution 2254 (2015). Comme l'ont dit d'autres orateurs, la Syrie est à la croisée des chemins. En tant que membres du Conseil, nous devons assumer nos responsabilités et envoyer un message ferme et unifié à l'appui des efforts des Nations Unies. Nous devons également intensifier

nos efforts conjoints pour trouver la voie qui mènera à un règlement politique crédible.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, de son exposé détaillé aujourd'hui. Nous apprécions et appuyons vivement les efforts diplomatiques inlassables qu'il déploie pour relancer un processus politique crédible dans l'optique de régler la crise syrienne. Nous savons qu'il n'a pas eu la tâche facile, et nous comprenons sa décision d'ouvrir un nouveau chapitre. Nous continuerons néanmoins d'appuyer ses efforts dans les prochains jours, qui promettent d'être particulièrement critiques.

Le mois dernier, le Conseil a dit craindre une éventuelle catastrophe humanitaire à Edleb (voir S/PV.8345). Cette tragédie humanitaire potentielle a été évitée grâce à l'accord conclu par les Présidents de la Turquie et de la Russie pour que soit établie une zone démilitarisée à Edleb. À cet égard, nous prenons acte des mesures qui sont prises pour appliquer cet accord.

Dans le même temps, comme on peut s'y attendre dans des situations aussi complexes, nous comprenons également qu'il est difficile de rendre pleinement opérationnel l'accord dans les délais impartis. Ce qui importe, c'est de continuer à coopérer pour pérenniser la mise en œuvre de cet important accord. À cet égard, nous apprécions et appuyons les efforts constants de la Turquie et de la Russie. Tous les membres susceptibles d'exercer une influence doivent également appuyer la pleine mise en œuvre de cet accord. En outre, il demeure tout aussi important de renforcer la coordination internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, la stabilisation de la situation à Edleb doit être considérée comme une occasion de relancer le processus politique, sans lequel il n'y aurait aucun moyen durable de régler la crise syrienne. À cet égard, nous sommes conscients que, depuis la déclaration finale du Congrès pour le dialogue national qui s'est tenu à Sotchi, l'Envoyé spécial mène une série de consultations approfondies auprès des acteurs syriens et des États Membres concernés, concernant la formation de la commission constitutionnelle, ce qui est, de fait, impératif puisque le processus doit être véritablement inclusif.

Tout en sachant gré à l'Envoyé spécial de sa mobilisation constante auprès de toutes les parties prenantes, nous pensons également que tous les acteurs doivent

appuyer pleinement les efforts qu'il déploie pour mettre la dernière main à la création de la commission qui, selon nous, doit être crédible et dirigée par les Syriens. Nous le savons bien, la commission constitutionnelle n'est qu'un maillon, si important soit-il, du processus politique syrien. De fait, la création de la commission serait un tremplin qui permettrait de relancer le processus politique de Genève conformément à la résolution 2254 (2015).

Il est donc temps que toutes les parties syriennes coopèrent de manière constructive avec l'Envoyé spécial, afin de mettre la commission sur pied dans les meilleurs délais. À cet égard, nous nous félicitons de l'invitation adressée à l'Envoyé spécial par le Gouvernement syrien. Comme il l'a mentionné, nous espérons que sa visite en Syrie sera productive et constructive, et qu'elle débouchera sur des mesures concrètes qui permettront de faire avancer le processus. Nous attendons avec intérêt d'entendre ce qu'il aura à nous dire le mois prochain. En outre, les consultations que l'Envoyé spécial tient en permanence avec les garants du processus d'Astana et les pays du groupe restreint pourraient contribuer à accélérer le processus de formation de la commission. Le Conseil doit également faire la preuve de son unité et continuer d'appuyer sans réserve les efforts inlassables de l'Envoyé spécial.

Pour terminer, nous convenons tous qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Il est donc urgent et impératif de parvenir à un règlement politique global, non seulement dans l'intérêt du peuple syrien, dont les aspirations et préoccupations légitimes doivent être prises en compte, mais également pour la paix et la sécurité régionales et internationales. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit travailler à l'unisson pour appuyer le rôle de facilitation de l'Envoyé spécial, auquel nous réitérons notre gratitude et notre appui.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information consacrée au processus politique en République arabe syrienne et remercie M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Syrie, pour son exposé instructif et pour les efforts qu'il déploie au service de la paix.

La Côte d'Ivoire note avec satisfaction la signature, le 17 septembre 2018 à Sotchi, sous l'égide de la Fédération de Russie et de la Turquie, de l'accord prévoyant une zone démilitarisée entre les territoires sous le contrôle des forces armées syriennes et ceux tenus par

les groupes armés. Ma délégation se réjouit du respect de la date butoir fixée au 10 octobre 2018, pour le retrait de toutes les armes lourdes des secteurs de cette zone. Il est indéniable que le respect de cet accord par toutes les parties prenantes permettra d'éviter une offensive de grande envergure qui pourrait provoquer une nouvelle tragédie humanitaire dans un pays exsangue, après plus de sept ans de conflit armé. En effet, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, 13,1 millions de Syriens ont besoin d'aide humanitaire. On enregistre 5,6 millions de réfugiés syriens en dehors du pays et 6,1 millions de déplacés internes.

Ma délégation est d'avis que la mise en œuvre effective de l'accord prévoyant une zone démilitarisée pourrait créer les conditions favorables à la reprise du dialogue inter-syrien, et faire avancer le processus de paix, seule condition pour une sortie de crise pacifique et durable en Syrie. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire voudrait exprimer son soutien aux initiatives de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Elle salue ainsi les rencontres organisées à son initiative, les 11 et 12 septembre 2018, avec les garants du processus d'Astana, et le 14 septembre, avec de hauts représentants de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Jordanie et du Royaume-Uni. Ces rencontres ont permis de discuter de la mise en place de la commission constitutionnelle, chargée d'élaborer la nouvelle loi fondamentale de la République arabe syrienne et de définir les modalités pour des élections libres et transparentes, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité relative à la feuille de route du processus politique syrien.

La Côte d'Ivoire prend note, par ailleurs, de la déclaration faite par l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la France, la Jordanie et le Royaume-Uni, membres du groupe restreint, en marge de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette déclaration qui appelle à réunir, aussitôt que possible, une commission constitutionnelle crédible et inclusive, illustre une fois de plus, l'intérêt de la communauté internationale pour le bon déroulement du processus politique syrien. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire invite toutes les parties syriennes à privilégier le dialogue pour une sortie négociée de l'impasse actuelle. Elle réaffirme également son attachement au principe de reddition de comptes, afin de traduire devant les juridictions internationales compétentes, les personnes ou groupes armés

qui se seront rendus coupables de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire appelle à l'unité du Conseil de sécurité afin de contribuer efficacement au règlement de la crise syrienne qui n'a que trop duré.

M. Sipaco Ribala (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale se félicite de la convocation de la présente séance et remercie l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, pour son exposé instructif. Nous nous joignons aux délégations précédentes pour le remercier, et nous exprimons notre gratitude pour son engagement ferme et saluons tout le travail qu'il a réalisé sur ce dossier. Nous espérons que, sous la direction de M. de Mistura et avant la fin de son mandat, une commission constitutionnelle représentative et tant attendue pourra être mise en place.

Nous nous félicitons de la participation à ce débat de plusieurs pays membres du groupe de contact. Le Gouvernement de mon pays estime qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité et la communauté internationale écoutent attentivement les acteurs et les pays concernés ou touchés directement ou indirectement par ces longues années de conflit.

Le 18 septembre dernier, comme l'ont fait plusieurs autres pays, la Guinée équatoriale a salué la signature de l'accord entre la Russie et la Turquie sur la création d'une zone démilitarisée à Edleb. Cet accord a sans nul doute empêché une offensive de grande envergure avec des conséquences catastrophiques en Syrie et dans la région, et a donné un élan important aux négociations de paix en cours. Nous nous félicitons du retrait des armes lourdes de la future zone démilitarisée dans le respect de l'échéance convenue dans l'accord. Toutefois, le plus difficile reste de convaincre les groupes jihadistes d'abandonner définitivement le site. Nous appelons toutes les parties au conflit à ne pas affaiblir l'accord et à accepter les conditions convenues à Sotchi. En ce sens, il est nécessaire qu'elles renoncent aux provocations armées et qu'elles s'engagent sur la voie d'une solution pacifique à la situation dans les zones sous leur contrôle.

La Guinée équatoriale ne voit pas d'alternative au processus politique en Syrie. Nous continuerons d'insister sur la facilitation du processus politique conformément à la résolution 2254 (2015). La démilitarisation d'Edleb a modifié le ton des efforts en vue du règlement du conflit, en le rendant plus politique que militaire. En effet, depuis la signature de l'accord, il y a

eu moins d'affrontements entre l'armée syrienne et les groupes d'opposition armés, ce qui devrait permettre au processus politique d'aller de l'avant.

Je terminerai en réaffirmant la nécessité d'avancer dans la recherche d'une solution politique fondée sur des négociations et l'importance de créer au plus vite, sous la direction de l'Envoyé spécial, une commission constitutionnelle inter-syrienne. Toutefois, tout en respectant la souveraineté et l'indépendance du peuple syrien, il convient d'accorder la priorité à la qualité de la composition de la commission constitutionnelle et de rendre impossible, comme cela a été souligné à plusieurs occasions, que des forces extérieures imposent des plans qui n'ont pas été convenus par le peuple syrien ou ses représentants légitimes.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, pour son exposé. Le moment n'est pas encore venu de lui faire nos adieux et nous nous retiendrons donc de le faire car Staffan a promis de travailler à cette tâche jusqu'à la dernière minute.

En Syrie, nous avons constaté récemment une tendance à la stabilisation liée à la libération d'une grande partie du territoire du pays de la présence de terroristes. À ce stade, les Syriens ont besoin d'un appui international pour rétablir leur économie qui a été détruite par la guerre. Les citoyens syriens qui tentent de retourner dans leur pays d'origine devraient se sentir réellement aidés par les agences internationales spécialisées. Nous encourageons vivement nos partenaires à se laisser guider sur ces questions par les intérêts des Syriens ordinaires et à s'abstenir de les lier artificiellement au progrès politique. Il n'est pas logique que des citoyens ordinaires soient frappés de sanctions unilatérales ou de slogans humanitaires proclamés publiquement. Toutefois, à en juger par ce que nous avons entendu aujourd'hui, il est peu probable que nos exhortations trouvent une réponse de la part de nos soi-disant humanitaires.

La Russie, l'Iran et la Turquie sont les pays garants du processus d'Astana et poursuivent leur collaboration étroite dans l'intérêt du règlement de la crise syrienne. Dans cette salle, nous ne nous lassons jamais de questionner ceux qui nous disent avec arrogance ce que nous avons fait de mal et ce que nous devrions faire. Mais qu'ont fait les personnes ici présentes pour régler les problèmes de la Syrie? Nous savons de quoi ils parlent dans leur soi-disant groupe restreint et ce qu'il y a dans les documents rédigés à l'issue de ces réunions.

Ils n'ont rien à voir avec le règlement en Syrie. Il s'agit d'un recueil d'ultimatums et de conditions. Nous proposons que les pays du groupe restreint publient les mémorandums qu'ils adoptent dans leurs réunions et qu'ils les rendent accessibles à un large public. Nous ne voulons pas le faire pour eux. Nous pourrions alors discuter avec eux de la question de savoir qui tente de lancer un processus politique favorable pour les Syriens et qui dicte aux Syriens ce que devrait être leur avenir.

L'accord de haut niveau conclu entre la Russie et la Turquie sur les mesures temporaires visant à stabiliser le gouvernorat d'Edleb a eu un effet tangible sur la situation et il est très apprécié par bon nombre des parties concernées, mais pas toutes. Il semble que certains de nos partenaires ne soient jamais satisfaits. La situation avant le mémorandum était mauvaise, et la situation après le mémorandum est également mauvaise. D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, le mémorandum aurait à peine vu le jour sans les efforts du « groupe restreint ». Je tiens à faire savoir au Conseil que le mémorandum est intégralement mis en œuvre et que nos collègues turcs travaillent très dur à cette fin. Plusieurs groupes d'opposition ont annoncé leur soutien au mémorandum de Sotchi. Plus de 1 000 militants ont quitté la zone démilitarisée. Une quantité importante de matériel militaire lourd a été retirée, bien que des rapports indiquent que certains groupes tentent d'en cacher une partie dans les montagnes.

La situation n'est pas sans difficultés, ce dont les cellules rebelles les plus extrémistes, en particulier le Front el-Nosra, sont responsables. Elles tentent de saper la mise en œuvre du mémorandum en bombardant les villes et les villages qui bordent la zone de désescalade, y compris la périphérie ouest d'Alep. Nous supposons que des mesures extrêmes seront appliquées aux terroristes incorrigibles. Ceux qui sont prêts à rompre avec les extrémistes ont une bonne, voire une chance unique de revenir à une société normale, et ils devraient faire ce choix dès que possible.

Tous les acteurs internationaux doivent respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Ni Edleb ni aucune autre partie du pays ne peut être considérée comme une sorte d'entité distincte dotée d'arrangements spéciaux. Malheureusement, tout le monde ne respecte pas ces principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Le représentant des États-Unis a demandé quels étaient les motifs de la présence et de l'activité russes en Syrie. Ma réponse est que la Russie est en Syrie à

l'invitation de son gouvernement légitime. Notre objectif est d'aider la Syrie à lutter contre le terrorisme international. Nous n'avons pas d'autres objectifs ou motifs. Si je puis me permettre, je lui demanderai à mon tour quelle est la base de la présence des États-Unis en Syrie et quels sont ses motifs. Sont-ils destinés à combattre le terrorisme ou à créer des entités quasi étatiques sur le territoire d'un pays souverain et un tremplin pour une action future dans la région?

Des bases militaires sont en cours de construction et d'extension en Syrie, y compris la tristement célèbre base d'Al-Tarif, autour de laquelle un véritable vivier de terroristes s'est formé. La composition démographique du nord-est de la Syrie, sur la rive gauche de l'Euphrate, est en train d'être violemment reconfigurée. La lutte contre les derniers centres isolés de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) n'avance pas, comme si l'objectif de vaincre enfin les terroristes n'était pas un enjeu. De temps en temps, les terroristes s'emparent de nouveaux territoires, comme c'est le cas dans la région de Hajin. De temps en temps, des militants sont transportés quelque part. Nous ne savons pas ce qui se passe dans les zones contrôlées par la soi-disant coalition où sont détenus les membres de l'EIL. Sont-ils détenus dans des prisons improvisées, poursuivis, renvoyés dans leur pays d'origine? Cette incertitude confirme nos soupçons de longue date selon lesquels la lutte contre le terrorisme n'est qu'un prétexte pour maintenir la présence militaire de la coalition en Syrie.

Comme nos collègues syriens en ont informé le Conseil de sécurité, des civils sont tués à la suite des frappes aériennes de la soi-disant coalition dans les zones résidentielles. Nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de l'utilisation de munitions au phosphore lors de ces bombardements, ce qui devrait faire l'objet d'une enquête approfondie. Dans les territoires sous le contrôle de la coalition et de ses alliés locaux, des organes autonomes fantoches sont créés indépendamment des autorités de Damas. Qu'est-ce que c'est, sinon une violation flagrante de la souveraineté syrienne par le démembrement forcé du pays? Ce sont des politiques néocoloniales, purement et simplement.

Nous ne devrions pas omettre de mentionner l'horrible histoire des faux sauveteurs Casques blancs associés à des organisations terroristes. Ce sont eux qui sont parmi les principaux auteurs des provocations des militants sur les substances toxiques, que Damas est ensuite accusé à dessein d'avoir perpétrées. Certains d'entre eux ont été sortis de Syrie, mais tous leurs

parrains occidentaux ne sont pas pressés d'enquêter sur leurs clients après avoir analysé leurs affaires personnelles. Les Casques blancs représentent une menace pour la sécurité des États de la région, c'est pourquoi nous demandons à leurs protecteurs de les retirer et de se dépêcher de le faire. Tous. Nous leur souhaitons bonne chance pour les intégrer dans une société démocratique.

En attendant, nous sommes heureux de voir Damas et d'autres capitales du Moyen-Orient trouver des moyens de normaliser leurs relations, à commencer par les plus ordinaires, les contacts humains et le commerce qui ont maintenu des liens régionaux pendant des milliers d'années. Le point de passage de Nasib, à la frontière syrienne avec la Jordanie, a ouvert il y a quelques jours à peine. Et avec l'aide de spécialistes russes, les travaux ont repris sur le point de passage de Qouneïtra après une interruption d'un an. Il y a un intérêt mutuel à ramener l'interaction transfrontalière entre la Syrie et l'Iraq à son niveau d'avant le conflit. C'est un processus naturel dans l'intérêt des habitants de la région, et il serait criminel de s'en mêler.

Une attention accrue est actuellement portée à la formation d'une commission constitutionnelle sur la base du Congrès pour le dialogue national syrien qui s'est tenu à Sotchi en janvier. Si nous voulons mettre en place un organe viable qui, nous l'espérons, intéresse réellement tout le monde, ses paramètres de travail doivent être approuvés par les parties syriennes. Comme d'autres partenaires, nous voulons que la commission soit mise en place le plus rapidement possible, mais dans ce cas, il serait contre-productif de fixer des délais artificiels, avec des termes artificiels qui sont introduits de manière artificielle. Je voudrais savoir pourquoi nous ne fixons pas d'échéances pour le règlement d'autres crises, telles que le règlement de la question palestinienne, le Yémen ou la Libye. Là aussi, exigeons haut et fort des règlements immédiats et fixons des délais sans tenir compte des intérêts des parties ou de l'évolution de la situation. Pour qu'un processus soit crédible, toutes les parties doivent s'entendre, et cela prend du temps. Nous devons donc être patients. Nous devons simplement respecter les partenaires et ne pas exiger qu'ils acceptent ce qui nous convient plutôt que ce qui est de l'intérêt des parties directement impliquées dans les négociations.

Nous demandons à nos collègues du « groupe restreint », dont beaucoup de participants n'ont pas fait leurs preuves s'agissant du règlement de la question syrienne, de s'abstenir de tout ultimatum injustifié et de

ne pas faire pression sur les efforts de médiation des Nations unies. Bien que nous soyons ouverts au dialogue, nous nous demandons si les pays qui refusent même de parler au Gouvernement syrien légitime peuvent jouer un rôle positif en appui au processus politique.

M. De Mistura sait très bien que la Russie a toujours appuyé les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à un règlement intra-syrien et qu'elle l'a aidée à sortir de ce qui semblait être des impasses sans espoir. Nous avons été convaincus plus d'une fois de sa capacité à prendre des décisions éclairées sur la base de sa riche expérience diplomatique. Nous espérons que sa visite à Damas sera couronnée de succès. Cependant, nous ne cesserons pas de répéter que pour progresser plus activement vers la paix en Syrie, nous devons unir les efforts constructifs de tous les acteurs internationaux et régionaux influents et nous abstenir de toute confrontation et de l'exécution de projets géopolitiquement destructifs.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République plurinationale de Bolivie.

Ma délégation remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour les informations qu'il lui a fournies. Nous saluons ses efforts inlassables dans cette tâche difficile.

Nous soulignons que l'activité militaire a été réduite ces derniers mois dans certaines régions du territoire syrien, grâce, d'une part, à la consolidation du contrôle par le Gouvernement syrien, mais aussi aux efforts des garants d'Astana, dont les accords doivent être renforcés si nous voulons réduire la violence et faciliter la paix et la stabilité en Syrie. À cet égard, nous nous félicitons des résultats obtenus grâce à l'accord entre la Fédération de Russie et la République de Turquie sur la province d'Edleb, qui a permis la création d'une zone démilitarisée. Nous saluons le fait que, bien que cet accord ait été conclu jusqu'au 15 octobre, il est toujours en vigueur et permet le retrait des combattants extrémistes de la province d'Edleb.

Toutefois, nous réaffirmons que toute action dans le cadre de la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans le contexte du droit international et, surtout, du droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils, ainsi que des travailleurs des différentes agences humanitaires sur le terrain. Nous réitérons donc notre soutien au travail de l'Envoyé spécial, ainsi qu'à ses entretiens avec les différentes parties dans le cadre de la diplomatie dite de haut niveau. À cet égard,

nous suivrons les résultats de sa visite à Damas dans les prochains jours. Si nécessaire, cette présidence est prête à convoquer immédiatement une séance du Conseil pour recevoir un rapport sur ses démarches.

Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit en Syrie et nous rejetons donc toute tentative de fragmentation ou de sectarisme dans ce pays frère, ainsi que la présence de forces étrangères sans l'autorisation du Gouvernement syrien. Au contraire, nous affirmons que la solution consiste à assurer la continuité et la mise en œuvre de la déclaration finale de Sotchi, dont le principal objectif est la création d'une commission constitutionnelle.

Enfin, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, du droit international et au respect des principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale de la Syrie, nous appelons au règlement de ce conflit dans le cadre d'un processus politique concerté, sans exclusive, fondé sur le dialogue et dirigé par et pour le peuple Syrien, qui permettrait de trouver, sous les auspices de l'ONU, une solution pacifique et durable à cette situation dans le cadre du processus de Genève et de la résolution 2254 (2015).

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Se livrant à une nouvelle violation flagrante du droit international, du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme, la prétendue coalition internationale menée illégalement par les États-Unis a commis un énième crime contre des civils syriens innocents. Les 13 et 14 octobre, les avions de guerre de la coalition ont ciblé des zones résidentielles dans la ville de Hajin, dans la province de Deïr el-Zor, utilisant des bombes au phosphore dont l'usage est interdit par le droit international et tuant et blessant un grand nombre de civils, notamment des femmes et des enfants.

Il est maintenant clair pour tout le monde que cette coalition combat tout sauf le terrorisme. Ses pratiques montrent que ses objectifs correspondent à ceux des groupes terroristes. Elle sème le chaos, la mort et la destruction. Elle défie l'autorité de l'État et aide l'organisation terroriste Daech à transférer ses troupes sur la rive orientale de l'Euphrate pour perpétrer ses actes d'agression en Syrie. S'il veut préserver sa crédibilité,

le Conseil de sécurité doit ouvrir immédiatement une enquête sur ces crimes afin de prévenir leur récurrence, de mettre un terme à la présence illégale des États-Unis et d'autres forces étrangères en Syrie et de les empêcher d'exécuter leurs plans, qui visent à compromettre la souveraineté et l'unité de la Syrie.

Des groupes militaires et politiques sont créés sans la participation du Gouvernement syrien. Ils sont suspects parce qu'ils ne servent pas les intérêts du peuple syrien. Au contraire, ils défient l'État syrien et soutiennent le terrorisme sous des prétextes politiques. La création du groupe de Bruxelles et du Groupe restreint, ou de toute autre entité à laquelle le Gouvernement syrien ne participe pas, ne peut qu'être contreproductive et ne contribuera pas à faire avancer le processus politique, qui est censé être dirigé par les Syriens.

La Syrie n'est sous l'autorité de personne. Un nouveau Karzai ne sera pas installé à Damas. Lorsque le dénommé Groupe des Amis du peuple syrien s'est réuni à Marrakech le 12 décembre 2012, à l'initiative de la France, ce groupe comptait 137 membres. Il n'en compte plus que 12 aujourd'hui. Il a échoué parce qu'il n'a jamais été l'ami du peuple syrien. C'est aussi simple que cela. C'est pourquoi le Gouvernement syrien ne reconnaît aucune feuille de route à laquelle il n'est pas partie et qu'il n'approuve pas. L'ONU ne doit faire partie d'aucun groupe politique qui se dresse contre la Syrie et le Gouvernement syrien, parce que ces groupes sont créés en-dehors de l'autorité du Conseil de sécurité par des puissances politiques qui soutiennent le terrorisme en Syrie et dans la région.

Les pays qui appuient la guerre terroriste contre la Syrie depuis sept ans convoquent des séances du Conseil pour parader, et ils exploitent l'ONU de manière inédite. Des centaines de réunions sur la Syrie ont été organisées, officielles comme officieuses, selon la formule Arria ou sous forme d'événements parallèles – toutes sortes de réunions. Ces réunions ont été convoquées à chaque fois que l'armée syrienne a infligé une défaite aux groupes terroristes armés, et ce pour faire pression sur le Gouvernement syrien et entraver ses progrès.

Aujourd'hui on assiste à un nouveau chapitre de cette politique de chantage. Après les progrès accomplis à Astana, et après que le Gouvernement syrien a accueilli favorablement l'accord conclu à Sotchi, ces mêmes pays ont cherché à créer un groupe sans aucun caractère légal, connu sous le nom de Groupe restreint, en-dehors de l'autorité du Conseil de sécurité afin de bloquer tout progrès à Astana ou Sotchi, de revenir en

arrière et d'entraver le processus politique. Le processus de Sotchi est le seul qui ait porté des fruits, et la raison en est simple : le Gouvernement syrien était partie à ce processus, et c'est pourquoi il a été efficace. Ces pays ont tenté de décrire leur groupe comme parfaitement innocent en donnant l'impression que tous ses membres sont déterminés à trouver une solution pacifique à la crise en Syrie.

Je me demande comment un tel groupe, dont certains membres sont des pays qui financent et soutiennent les groupes armés terroristes en Syrie, peut prétendre protéger les Syriens. Je n'entrerai pas dans le détail des agissements de chaque pays. Le Conseil est au courant. Je me demande également comment cette entité, qui comprend des membres qui financent, forment et soutiennent les terroristes en Syrie et ont commis de multiples actes d'agression à son encontre, peut prétendre protéger la vie des Syriens. Comment un groupe qui compte dans ses rangs des pays qui fournissent des armes chimiques aux groupes terroristes peut-il prétendre protéger les Syriens? Lorsque j'ai abordé cette question hier à la Première Commission (voir A/C.1/73/PV.8), j'ai nommé le pays qui fournit des armes chimiques à ces groupes terroristes. Il s'agit de la Turquie. Comment ce groupe, dont certains membres ont lancé des fatwas jihadistes en faveur du terrorisme, peut-il prétendre protéger les Syriens? Le Conseil est-il au courant que le Front el-Nosra a refusé de mettre en œuvre l'accord conclu par la Russie et la Turquie, qui a pris fin il y a trois jours à Edleb? Il a refusé de le faire.

Le Conseil est-il au courant que les dirigeants du Front el-Nosra – et je n'essaie pas d'insulter l'Égypte, dont je respecte le Représentant permanent – sont principalement égyptiens et turcs, envoyés par Morsi en Syrie pour y faire le jihad?

Les chefs religieux du Front el-Nosra sont maintenant en désaccord avec les responsables politiques du Front el-Nosra. Les chefs religieux ne veulent pas appliquer l'accord russo-turc parce qu'ils veulent que le sang continue de couler.

Comment un groupe qui compte parmi ses membres des pays qui occupent une partie de notre territoire peut-il prétendre protéger des vies syriennes? Les forces françaises, turques, américaines et britanniques se trouvent sur le territoire syrien. Comment ce petit groupe, qui s'est donné l'appellation de coalition internationale peut-il nous aider alors qu'il occupe une partie de notre territoire? Comment un groupe dont

les membres ont du sang syrien sur les mains peut-il prétendre protéger des vies syriennes?

Au lieu de prêcher au sein du Conseil, nous demandons à ce groupe de répondre à nos questions. Il faut que le Conseil de sécurité nous donne des réponses claires et prenne clairement position contre la présence de ces forces illégales sur notre territoire. Nous voulons qu'il prenne position contre le terrorisme et contre ceux qui soutiennent et financent le terrorisme. Nous voulons une position qui respecte le Gouvernement syrien, au lieu d'une position qui cherche à créer le vide en voulant faire de notre pays un État défailant, contribuant ainsi à la propagation du terrorisme dans toute la région.

J'estime nécessaire de rappeler à certains membres du Conseil du paragraphe 7 de l'Article 2 du Chapitre I de la Charte des Nations Unies, au titre duquel « Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ». Peut-être qu'il s'agit d'un article de la charte de Mars et non de la Charte des Nations Unies parce que certains membres semblent l'avoir oublié.

Le Gouvernement syrien a souligné qu'il était prêt à accueillir favorablement toutes les initiatives susceptibles d'aider les citoyens à sortir de la crise, pour autant qu'elles respectent les principes nationaux, notamment la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie, qu'elles donnent aux Syriens le droit exclusif de décider de l'avenir de leur pays, sans aucune ingérence étrangère, et qu'elles rejettent la présence du terrorisme sur le territoire syrien. Toutes ces belles paroles figurent dans les résolutions du Conseil relatives à la Syrie. Je ne les ai pas inventées. C'est ce que stipulent les résolutions du Conseil de sécurité. Elles ont également été mentionnées dans des déclarations faites aujourd'hui au Conseil.

Le Gouvernement syrien a participé dans un esprit constructif et ouvert aux pourparlers de Genève, au processus d'Astana et au Congrès pour le dialogue national syrien, tenu à Sotchi. Néanmoins, les autres parties ont fait de l'obstruction. Elles ont rejeté le dialogue, investi dans le terrorisme et l'ingérence étrangère et essayé de saper la souveraineté et la résilience de la Syrie. Nous avons suivi la déclaration du représentant des Pays-Bas, qui a énuméré plusieurs conditions. Selon lui, il est trop tôt pour parler de la reconstruction; trop tôt pour le retour des déplacés et des réfugiés; trop tôt pour lever les mesures coercitives économiques unilatérales. Il est trop tôt pour discuter de la situation

humanitaire dans certaines régions de la Syrie, et donc trop tôt pour mettre un terme au terrorisme. Malgré tout, le Gouvernement syrien continue de participer aux efforts visant à mettre en œuvre les conclusions issues du Congrès pour le dialogue national syrien relatives à la mise en place d'une commission constitutionnelle chargée de réviser la Constitution actuelle. Nous ne voulons pas d'un vide constitutionnel parce que la Syrie n'est pas un État défaillant.

Le Gouvernement syrien a présenté une proposition concrète et globale quant à la composition, aux prérogatives et aux méthodes de travail de la commission et a soumis une liste de représentants à l'Envoyé spécial au nom de l'État syrien. Nous tenons à souligner que le mandat de la commission se limite à l'examen des dispositions de la Constitution actuelle dans le cadre d'un processus dirigé et pris en charge par les Syriens. Nous soulignons que l'Envoyé spécial doit respecter son mandat de facilitateur de la commission. Il ne faut imposer aucune condition préalable à la commission, et il ne faut pas préjuger de ses recommandations. La commission doit être indépendante étant donné que la Constitution et les questions qui y sont liées relèvent de la compétence des Syriens, et doivent être tranchées par les Syriens eux-mêmes. Par conséquent, nous n'accepterons aucune proposition qui revient à une ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie ou susceptible d'y donner lieu. Nous sommes prêts à coopérer activement avec nos amis pour mettre en place la commission, selon les paramètres que je viens d'énoncer.

Mon pays s'est félicité de l'accord conclu le 17 septembre à Sotchi concernant la ville d'Edleb, car nous sommes déterminés à mettre un terme à cette effusion de sang. Cet accord est le fruit de consultations intenses et d'une coordination pleine et entière entre la Syrie et la Russie. Nous espérons qu'il portera ses fruits et que le régime turc honorera ses engagements qui en découlent. Nous voudrions rappeler que l'accord est assorti d'un calendrier et de délais précis. Il complète tous les accords qui ont été conclus précédemment concernant les zones de désescalade, à la suite du processus d'Astana. À l'instar de toutes les régions de la Syrie, la ville d'Edleb sera bientôt placée de nouveau sous la souveraineté de l'État syrien. Pour instaurer une paix durable et pérenne en Syrie, toutes les forces étrangères illégales doivent quitter la Syrie, notamment les forces turques, américaines, britanniques, françaises et israéliennes. Nous les considérons toutes comme des forces d'occupation. Leur présence sur le territoire syrien va à l'encontre de la Charte, du droit international

et des résolutions pertinentes du Conseil relatives à la Syrie.

Le Gouvernement syrien ne s'est jamais ingéré dans les affaires intérieures d'un autre État Membre. Il s'est toujours évertué à respecter et à défendre les principes énoncés dans la Charte et le droit international. Au nom de mon pays, je voudrais souligner aujourd'hui que nous allons bloquer toute tentative de provocation et d'escalade susceptible de porter atteinte à nos relations avec la région et avec le monde. Par conséquent, nous avons décidé de rouvrir le point de passage de Nasib à la frontière avec la Jordanie. Nous comptons ouvrir d'autres points de passage à la frontière avec l'Iraq, très bientôt.

Les progrès accomplis par la Syrie et ses alliés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ont donné lieu à un certain nombre d'évolutions en Syrie et dans la région, qui doivent être prises en compte dans toute discussion concernant la Syrie. Le moment est venu pour les parties et les puissances qui appuient le terrorisme de réexaminer et de revoir leurs positions et de se rallier aux efforts internationaux en cessant d'appuyer cette guerre terroriste odieuse. Le soutien au terrorisme constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales à court et à long terme. Le moment est venu pour tous ceux qui ne sont plus en prise avec la réalité de se réveiller, d'abandonner leurs illusions et de revenir à la raison. Ils doivent comprendre qu'ils ne pourront pas obtenir par des moyens politiques ce qu'ils n'ont pas pu obtenir par le terrorisme.

Pour terminer, mon pays poursuit ses efforts pour trouver une solution politique qui permettrait aux Syriens de décider eux-mêmes de leur avenir sans ingérence étrangère, en préservant sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale. Étant donné notre respect pour le rôle que joue l'ONU pour faciliter le dialogue syrien, mon pays a invité l'Envoyé spécial à venir en Syrie dans les prochains jours, pour discuter des questions ayant trait à son mandat.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Jordanie.

M^{me} Bahous (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de la convocation de la présente séance et des efforts que vous déployez tout au long de votre présidence pour consolider les principes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies a été fondée. Je tiens également à remercier M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial

du Secrétaire général pour la Syrie, de son exposé détaillé. À cet égard, je voudrais rendre hommage aux efforts constants qu'il a déployés et qu'il continue de déployer pour parvenir à un règlement politique de la crise en Syrie.

Toutes les approches précédemment adoptées pour faire face à la crise syrienne ont échoué. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts honnêtes et faire passer les intérêts de la Syrie et de son peuple avant toute autre considération. Pour ce faire, il faut aujourd'hui que le Conseil de sécurité intensifie ses efforts pour trouver une solution politique à cette crise. Cette solution doit pouvoir préserver l'unité et l'intégrité de la Syrie et être acceptée par tous les Syriens.

Depuis le début de la crise en Syrie, le Royaume hachémite de Jordanie a œuvré avec la communauté internationale en faveur d'une solution pacifique qui permettrait d'éviter la destruction de la Syrie et le déplacement de son peuple. Nous avons également contribué à contenir ses conséquences pour les êtres humains et à alléger les souffrances du peuple syrien frère, comme l'a clairement montré notre contribution à l'élaboration et à l'adoption des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014), sur la situation humanitaire en Syrie.

La Jordanie continuera d'appuyer tous les efforts multilatéraux visant à aider la Syrie à trouver une solution politique. C'est pourquoi nous espérons revenir au processus de Genève et à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), de manière à préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et à créer un environnement propice au rétablissement de la stabilité, qui aura des effets positifs sur le règlement politique et contribuera au retour des déplacés et des réfugiés. Dans ce contexte, la réouverture du point de passage de Jaber-Nassib, à la frontière entre la Jordanie et la Syrie, est une mesure qui, nous l'espérons, contribuera à instaurer la stabilité et à ouvrir la voie au retour volontaire des réfugiés dans leurs foyers.

Dans le cadre de son engagement en faveur du retour de la stabilité en Syrie, mon pays réaffirme son plein appui aux efforts déployés par M. De Mistura et par l'ONU pour trouver une solution à cette crise en créant, dès que possible, une commission constitutionnelle syrienne, donnant ainsi le coup d'envoi d'un processus politique qui inclurait toutes les parties et composantes syriennes sous les auspices de l'ONU.

Mon pays accueille actuellement 1,3 million de nos frères syriens. Nous avons dépassé notre capacité

d'absorption et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir et aider ces réfugiés, malgré les pressions énormes que leur présence fait peser sur notre économie nationale. Les coûts de l'accueil des réfugiés syriens, ainsi que les coûts directs de la crise syrienne pour le Royaume, dépassent désormais 10 milliards de dollars. Ce montant comprend les coûts de l'éducation, des soins de santé et des subventions pour l'électricité, l'eau, le matériel sanitaire et l'utilisation des infrastructures, ainsi que les dépenses de sécurité et autres.

Nous rappelons que la crise des réfugiés est une responsabilité mondiale. Tout le monde est d'accord sur ce point, et c'est la raison pour laquelle elle requiert une solution internationale. Toutefois, l'aide internationale ne couvre actuellement pas les besoins réels. Nous avons besoin d'efforts coordonnés pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à l'intérieur de la Syrie et pour appuyer les pays et les communautés d'accueil, y compris la Jordanie, alors que nous encourageons le retour volontaire des réfugiés syriens dans leurs foyers comme une fin inévitable. Nous réaffirmons qu'il importe de coordonner nos efforts pour atteindre cet objectif en créant un climat propice au retour volontaire de ces réfugiés.

Je suis convaincue que le Conseil de sécurité est conscient de la grande responsabilité qui lui incombe et du lourd fardeau qu'il porte au service des citoyens syriens, qui placent leurs espoirs dans le Conseil pour qu'il les rassure et pour que la situation se stabilise afin qu'ils puissent reprendre une vie normale. La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts pour répondre aux intérêts et aux aspirations du peuple syrien frère.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Edrees (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de nous donner l'occasion aujourd'hui de nous adresser au Conseil et de clarifier la position de l'Égypte à cette étape importante de la crise syrienne. Je voudrais également exprimer ma gratitude à l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et le remercier de son exposé détaillé.

Depuis le début de la crise, l'Égypte a répété ce que tout le monde a dit aujourd'hui, à savoir qu'il n'y a pas de solution militaire à cette crise et qu'il n'est possible de régler la situation en Syrie qu'en y apportant une solution politique qui préserverait la souveraineté de la Syrie sur ses territoires au sein d'un seul pays pour

tous les Syriens. Cette solution répondrait, en même temps, aux aspirations du peuple syrien dans toutes ses différentes factions et composantes, et lui permettrait de vivre dans la prospérité, la liberté et la démocratie.

L'Égypte ne s'est pas contentée de répéter cette position en faisant des déclarations et en scandant des slogans; nous avons, au contraire, joint l'acte à la parole à tous les niveaux. Ces dernières années, nous avons communiqué avec toutes les parties syriennes afin de faciliter un règlement. Nous avons déployé des efforts considérables pour appuyer les voix de l'opposition nationale et pour faire en sorte qu'elles soient entendues et prises en compte afin de contrebalancer celles de l'extrémisme qui bénéficient du financement et de l'appui de nombreuses autres parties. Cela a donné aux Syriens l'occasion d'élaborer le Programme d'action du Caire, qui est devenu l'un des principaux fondements sur lesquels s'appuie l'opposition nationale syrienne.

L'Égypte a également parrainé de nombreux accords de trêve en Syrie. De plus, elle a positivement tiré profit de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité pour contribuer à garantir un accès humanitaire continu aux Syriens dans l'ensemble du pays, y compris à Edleb, pendant deux années complètes. Nous avons déployé des efforts énergiques pour éviter que l'aide humanitaire ne soit touchée par la polarisation constatée au Conseil de sécurité au cours de cette période. Ces efforts ont été couronnés par l'adoption de la résolution 2393 (2017) sur l'aide transfrontière, fondée sur un projet de résolution que nous avons rédigé en coopération avec la Suède et le Japon.

En outre, depuis le début de la crise, l'Égypte n'a cessé d'affirmer la nécessité d'extirper le terrorisme et l'extrémisme en Syrie. Nous avons mis en garde contre les dangers de l'indulgence à l'égard des organisations terroristes ou de la politisation des positions des pays à cet égard. Nous avons mis en garde contre le danger de fermer les yeux sur les parties qui ont transformé certaines régions de la Syrie en terrain fertile pour le terrorisme et l'extrémisme. Certaines régions de la Syrie ne seraient pas devenues des refuges pour les groupes terroristes n'eût été l'incapacité contestable de la communauté internationale de s'acquitter de son devoir à cet égard, une incapacité sur laquelle elle devra s'expliquer de manière plus détaillée.

Je suis contrainte de réitérer l'appel que nous avons déjà lancé à maintes reprises à tous les pays, en particulier aux grandes puissances, pour qu'ils mettent de côté leurs divergences et recherchent un format

adéquat, sur lequel ils se concerteraient, afin d'éliminer la présence d'organisations terroristes à l'intérieur de la Syrie. Qu'il s'agisse du Front el-Nosra ou d'autres, et indépendamment de leurs nationalités, il faut empêcher ces organisations terroristes, que ce soit à Edleb ou ailleurs, de se propager au-delà de la Syrie vers d'autres pays de la région, notamment en Libye, avec laquelle nous partageons une frontière de plus de 1 000 kilomètres. Il n'est pas question ici d'offrir, en échange, aux terroristes un refuge sûr dans une région déjà accablée par les dissensions, les conflits, les interventions étrangères et les organisations et milices terroristes.

Et si nous avons demandé à prendre la parole aujourd'hui, c'est pour réaffirmer et souligner que le peuple syrien frère ne pourra surmonter les difficultés et réparer les dégâts causés à son pays au fil des dernières années que via un règlement politique global et inclusif, et seulement sur la base du consensus international représenté par la résolution 2254 (2015) et le processus de Genève mené sous les auspices de l'ONU.

Aujourd'hui, hélas, 10 mois se sont écoulés depuis le dernier round de négociations à Genève, et cela est inacceptable. Le gel du processus de négociations ne fera qu'aggraver la crise, et lier son règlement à la situation sur le terrain risque de faire un nombre plus important de victimes. Nous ne devons pas nous taire sur cela. Je voudrais réaffirmer ici que nous refusons que l'on tente de lier le processus politique à l'évolution de la situation sur le terrain ou à une solution militaire illusoire.

Je rappelle à cet égard ce qui a été décidé à la récente réunion ministérielle du Groupe restreint qui a eu lieu à New York le 27 septembre, en marge des travaux de l'Assemblée générale. Dans le communiqué publié à l'issue de cette réunion, les participants ont recommandé d'appuyer le règlement politique et demandé la création de la commission constitutionnelle en vue d'atteindre cet objectif dans les plus brefs délais. Je voudrais aussi rappeler au Conseil que les efforts déployés pour mettre en place la commission constitutionnelle visaient essentiellement à faciliter les négociations politiques en relançant les discussions sur l'un quatre ensembles de questions agréés. Malheureusement, nous voyons aujourd'hui que le processus politique est encore retardé, ce qui risque d'aggraver encore davantage la crise et les souffrances du peuple syrien, peuple frère.

Je tiens à souligner combien il importe que l'Envoyé spécial De Mistura exerce ses pouvoirs et convoque dès que possible une première réunion de la commission constitutionnelle, comme il l'a dit lui-même, sachant que

les listes de ses membres ont été établies. Et nous nous félicitons que M. De Mistura entend tenir le Conseil de sécurité pleinement informé des progrès enregistrés à cet égard, notamment après sa visite à Damas.

En conclusion, je réaffirme que l'Égypte restera attachée à sa position d'appui au peuple syrien frère et qu'elle est disposée à fournir toutes les formes d'aide aux frères Syriens durant la prochaine étape, notamment en partageant avec lui son expérience en matière constitutionnelle et en offrant ses bons offices constructifs pour rapprocher les vues entre toutes les parties nationales syriennes, l'objectif étant de garantir la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Al-Mouallimi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je voudrais avant toute chose féliciter la Bolivie du brio avec lequel elle préside les travaux du Conseil ce mois et lui souhaiter plein succès. Je remercie aussi l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, de son exposé pénétrant et aussi de tous les efforts qu'il a déployés ces quatre dernières années pour trouver une solution politique à cette crise. Je regrette qu'il n'ait pu y arriver à cause de l'entêtement du régime syrien, et je forme l'espoir qu'il parviendra à ses fins et à celle de la communauté internationale avant la fin de son mandat.

Mon pays appuie tous les efforts internationaux et régionaux déployés pour mettre fin au conflit en Syrie, et estime que l'on n'y parviendra pas en lançant des offensives militaires et en employant des armes chimiques, qui ont exposé le pays et les populations aux pires formes de destruction. Mon pays est d'avis que la seule solution à la crise passe par un règlement politique fondé sur la résolution 2254 (2015) et que c'est le régime syrien qui, par son obstination, ses manœuvres dilatoires et son cynisme, entrave les efforts que déploie la communauté internationale pour mener sérieusement de l'avant les négociations à Genève, dont les huit derniers rounds n'ont pas, hélas, permis que des mesures concrètes soient prises pour que la Syrie redevienne comme avant.

Mon pays s'active aussi au sein du Groupe restreint pour donner de l'élan et appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial De Mistura pour trouver une solution politique à cette crise. Nous soulignons à cet égard la nécessité de mettre rapidement en place la commission constitutionnelle afin qu'elle puisse commencer à

rédiger la nouvelle Constitution, et nous demandons à l'ensemble des composantes du peuple syrien, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, d'élire leur gouvernement sous la supervision des Nations Unies, de façon crédible et inclusive. Mon pays réitère la demande du Groupe restreint tendant à ce que la commission constitutionnelle commence à travailler dans les semaines qui viennent. Nous demandons au régime syrien et à toutes les parties au conflit de faire passer les intérêts du peuple syrien avant toute chose et de ne pas entraver les efforts de l'Envoyé spécial visant à mettre en place la commission constitutionnelle, afin de permettre à la Syrie de sortir de cette impasse dramatique.

Tout au long des huit années que dure la crise en Syrie, mon pays a montré qu'il se préoccupait grandement de la détérioration de la situation humanitaire dans ce pays. Le Royaume d'Arabie saoudite exhorte la communauté internationale à assumer de plus grandes responsabilités face à cette situation. Le Royaume s'est préoccupé, dès le début de la crise, de la situation des Syriens et leur a fourni toute l'aide et l'appui dont ils avaient besoin. En atteste les plus de 2 millions de Syriens accueillis par mon pays, où ils bénéficient d'opportunités d'emploi et ont accès aux soins de santé et à l'éducation, et d'où ils ont pu se rendre dans d'autres pays. Plus de 140 000 étudiants syriens – garçons et filles – poursuivent aussi leurs études et leur scolarité dans les universités et écoles saoudiennes, et bénéficient des mêmes facilités que les étudiants saoudiens.

Mon pays a aussi œuvré en vue d'unifier les rangs de l'opposition syrienne, en organisant notamment les conférences de Riyad I et II, afin de leur permettre de négocier avec le régime, l'objectif étant de préserver la sécurité, la stabilité et l'unité de la Syrie et d'empêcher les interventions étrangères destructrices. Mon pays a aussi œuvré de concert avec les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Royaume hachémite de Jordanie et la République arabe d'Égypte en vue de renforcer le rôle des pays arabes dans le règlement de la crise syrienne et d'aider le peuple syrien par tous les moyens possibles.

Mon pays refuse l'intervention du régime iranien en Syrie et l'appui qu'il fournit aux autorités syriennes pour déplacer les populations, modifier la composition démographique et procéder au nettoyage ethnique des Syriens. Il importe à cet égard de mettre fin à la destruction de l'infrastructure de base, ainsi qu'au meurtre et au déplacement d'un grand nombre de Syriens – des actes déplorables. Mon pays pense qu'il faut que l'Iran cesse

de jouer un rôle actif dans la crise syrienne, qu'il retire ses gardiens de la révolution et ses milices sectaires de ce pays, et qu'il laisse la Syrie aux Syriens.

Enfin, le monde doit savoir que le moment est venu de remédier à la dramatique situation qui règne en Syrie. La communauté internationale doit travailler sérieusement et résolument pour faire avancer le processus politique, afin que nous puissions sauver ce qui peut l'être et sortir la Syrie des décombres sous lesquels elle est ensevelie en raison du comportement arrogant et immoral de ce régime pathétique, qui prétend lutter contre le terrorisme tout en fermant délibérément les yeux sur le fait que c'est lui qui a créé un terreau fertile pour le terrorisme en Syrie en autorisant le principal parrain du terrorisme, l'Iran, à entrer sur son territoire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al Habib (Iran) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais sincèrement remercier la présidence bolivienne d'avoir organisé la présente séance. Personne ne pourrait oublier la position rationnelle et ancrée dans les principes de la Bolivie, ni son dévouement et ses efforts inlassables durant sa présidence du Conseil, qui restera à jamais gravée dans l'histoire du Conseil. Je remercie également M. Staffan de Mistura de ses efforts et de son exposé.

La mise en œuvre de l'accord relatif à la création d'une zone démilitarisée dans la province d'Idlib se poursuit, grâce notamment à la coopération du Gouvernement syrien. Une réunion ministérielle des États garants du processus d'Astana s'est tenue ici à New York le 26 septembre afin de passer en revue ce processus. Il a été souligné que tout devait être fait pour permettre la pleine mise en œuvre de l'accord, et l'on a particulièrement insisté sur le fait que, pour préserver la zone de désescalade à Idlib et faire fond sur ce progrès, tous les terroristes devaient quitter la zone. Les États garants ont par ailleurs réaffirmé leur ferme détermination à poursuivre la lutte contre les terroristes.

En ce qui concerne les terroristes, une chose doit être tout à fait claire : les combattants terroristes étrangers doivent rentrer dans leur pays d'origine et les terroristes d'origine syrienne doit être sanctionnés conformément au droit syrien. Dans tous les cas, et en tant que principe devant régir la lutte contre les terroristes à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de

l'homme doivent être strictement respectés. En ce qui concerne les groupes d'opposition armés, il est essentiel que tous les États ayant de l'influence sur eux les encouragent à cesser les combats afin qu'ils puissent participer au processus politique. C'est là extrêmement important pour tout progrès sur le front politique.

S'agissant du processus politique, nos ministres ont salué l'appui toujours plus important de la communauté internationale aux efforts engagés dans le cadre du processus d'Astana, qui vise à régler la crise syrienne par des moyens politiques, confirmant ainsi que la crise en Syrie n'a pas et ne saurait avoir de solution militaire. Nous saluons les efforts déployés par M. De Mistura pour mettre en place une commission constitutionnelle. Cependant, nous tenons à souligner que les mesures relatives à cette commission doivent être prises conformément à l'accord conclu entre les États garants d'Astana et l'Envoyé spécial. La proposition qui a été présentée à cet égard doit encore être examinée et ajustée. Lors de leurs prochaines consultations à Genève, les représentants des États garants d'Astana débattront de cette question avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

Nous soulignons qu'il importe de progresser dans la mise en place de la commission constitutionnelle. Néanmoins, toute pression politique visant à fixer des échéances artificielles, toute déviation par rapport aux accords conclus et toute autre manœuvre politique ne sont pas acceptables et pourraient se révéler contre-productives. Aucun succès ni aucun progrès ne peuvent être réalisés en prenant des décisions hâtives, en faisant fi des réalités sur le terrain ou en commettant des erreurs de calcul politiques. En dernier ressort, seuls les Syriens ont le droit de décider de l'avenir de la Syrie. C'est pourquoi le seul processus politique que nous devons faciliter est un processus dirigé et pris en main par les Syriens.

L'un des principaux facteurs qui pourrait contribuer au dialogue national et accélérer le processus de réconciliation est le retour de tous les réfugiés et personnes déplacées, et il ne faut ménager aucun effort pour faciliter leur retour volontaire. Malheureusement, des tentatives sont faites pour délibérément décourager les réfugiés et les personnes déplacées de rentrer chez eux. C'est irresponsable. Ils ne doivent pas être contraints de rester là où ils sont ni se voir interdire de rentrer chez eux.

La reconstruction de la Syrie est tout aussi importante. Elle est indispensable pour faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées et pour lancer un

véritable processus politique. Alors que le Gouvernement syrien a déjà entamé le processus de reconstruction, la communauté internationale doit apporter son aide au pays afin qu'il puisse reconstruire toutes ses infrastructures. Un tel appui ne doit pas être politisé, retardé ou assorti de conditions. La République islamique d'Iran a aidé la Syrie à vaincre les terroristes et elle jouera un rôle constructif pour faire régner la paix et la prospérité dans le pays.

Enfin, en ce qui concerne les allégations formulées par les États-Unis, je me dois de souligner qu'elles ne font que traduire l'échec des politiques menées par ce pays en Syrie. Plutôt que de proférer de telles accusations, les États-Unis devraient mettre fin à leur occupation du territoire syrien et cesser de soutenir les groupes terroristes.

J'hésite toujours à répondre à nos collègues saoudiens, mais, malheureusement, ils exploitent chaque séance ici au Conseil et à l'Assemblée générale pour s'en prendre à l'Iran et encourager quelques petits États de la région à faire de même. C'est très triste pour notre région. Ce pays joue un rôle très destructeur. Tout le monde autour de cette table sait le rôle destructeur que l'Arabie saoudite joue dans la région, comme en témoignent les récents événements. Elle doit cesser ses mensonges et ses campagnes de désinformation. Les groupes terroristes en Syrie et en Iran se nourrissent de l'idéologie saoudienne, sont financés par ses pétrodollars et armés de ses armes. L'Arabie saoudite doit cesser de parler de la Syrie ou de la présence légitime de l'Iran dans ce pays. Nous ne sommes là que pour lutter contre les terroristes soutenus par les États-Unis et l'Arabie saoudite.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé très complet. Il a recensé les principaux défis qui vont se poser dans le domaine politique. Alors que sa mission touche à sa fin, je tiens également à lui exprimer notre profonde gratitude pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour trouver une solution politique à la crise syrienne. Avant de présenter nos réflexions sur la marche à suivre, j'aimerais faire le point sur la mise en œuvre du mémorandum d'Edleb. Le mémorandum, qui a été signé il y a un mois lors du sommet tenu à Sochi entre la Turquie et la Russie, a permis de stabiliser la situation dans la province d'Edleb. Grâce à lui, il a été possible de préserver le statut de désescalade à Edleb.

Depuis ma dernière déclaration au Conseil sur la situation en Syrie (voir S/PV.8355), des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en œuvre du mémorandum s'agissant des points suivants : la cessation des hostilités a été instaurée, les limites de la zone démilitarisée dans la province d'Edleb ont été définies, le retrait des armes lourdes de la zone démilitarisée s'est achevé avant la date limite du 10 octobre et des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne le retrait des groupes radicaux de la zone démilitarisée – nous poursuivons nos efforts à cette fin. Nous travaillons également sur les modalités des patrouilles coordonnées avec la Russie ainsi que sur d'autres mesures visant à renforcer la pérennité du cessez-le-feu.

Ce mémorandum a permis d'éviter de nouvelles effusions de sang et une tragédie humanitaire à Edleb. Soulagés par l'amélioration de la situation sur le terrain, des dizaines de milliers de Syriens ont commencé à regagner leurs foyers à Edleb. Après des mois passés à craindre un assaut à grande échelle, le mémorandum a donné un répit aux civils d'Edleb et leur a permis d'espérer une issue pacifique. Le mémorandum a également prouvé que la situation à Edleb pouvait être réglée par une diplomatie efficace.

Le statut de zone de désescalade d'Edleb demeure crucial pour éviter une catastrophe humanitaire, pour permettre au processus politique de progresser et pour créer les conditions d'une lutte antiterroriste efficace et conforme au droit international humanitaire. Notre priorité est désormais de mettre cette dynamique à profit pour faire avancer le processus politique. Dans cet esprit, nous appuyons fermement et activement les efforts déployés par l'Envoyé spécial Staffan de Mistura pour mettre sur pied la commission constitutionnelle le plus rapidement possible. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autres garants du processus d'Astana et avec M. De Mistura à cet effet.

La commission constitutionnelle doit avoir une structure crédible, inclusive et équilibrée. C'est essentiel pour sa légitimité. La commission jouera un rôle clef dans la réalisation de l'objectif ultime qui consiste à trouver un règlement politique négocié en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015). Ses travaux ouvriront la voie à la tenue, sous la supervision de l'ONU, d'élections libres et régulières auxquelles tous les Syriens pourront participer, y compris ceux qui vivent à l'extérieur du pays. Toute tentative visant à concevoir, pour la Syrie, un système politique dont elle n'aurait pas le contrôle manquerait de légitimité et serait préjudiciable.

Le processus politique doit être pris en main et dirigé par les Syriens eux-mêmes, et non par ceux qui veulent décider en leur nom.

Nous réitérons notre appel au Conseil et à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'ils appuient nos efforts et accélèrent le processus politique. Afin de donner un nouvel élan aux efforts visant à mettre fin au conflit, la Turquie a proposé d'accueillir un sommet quadrilatéral auquel participeraient l'Allemagne, la France et la Russie. Notre principal objectif est de contribuer aux efforts qui permettront d'arriver à une convergence d'idées aux fins d'un règlement politique durable. Des pourparlers sont en cours entre les quatre pays pour fixer la date et l'ordre du jour du sommet. Nous pensons que cette initiative aidera à étayer les efforts qui sont faits pour parvenir à un règlement politique.

Le conflit en Syrie en est à sa huitième année, après avoir coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et forcé des millions d'autres à se déplacer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du pays. Il est urgent de déployer des efforts concertés pour mettre fin à cette immense tragédie humaine, répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien et ouvrir la voie à une paix durable. La Turquie poursuivra ses efforts pour trouver un règlement politique viable en Syrie, un règlement qui soit pris en main et dirigé par les Syriens et qui repose sur un cessez-le-feu durable sur le terrain, afin de permettre un processus politique digne de ce nom. Il est grand temps que le Conseil de sécurité appuie de tout son poids les efforts déployés à cette fin.

Pour terminer, je ne considère pas le représentant du régime comme mon homologue légitime. Par conséquent, je ne m'abaisserai pas à répondre à ses accusations délirantes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie de son exposé complet. Il est assurément beaucoup trop tôt pour lui dire au revoir, mais qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour lui exprimer notre profonde gratitude pour les inlassables efforts qu'il a déployés durant toutes ces années en faveur de la paix. C'est avec grand regret que nous prenons note du fait que sa mission touche bientôt à sa fin.

Tout comme la Jordanie, l'Égypte et l'Arabie saoudite, c'est en sa qualité de membre du Groupe restreint sur la Syrie que l'Allemagne prend la parole aujourd'hui. J'aborderai brièvement trois points : la situation à Edleb, le processus politique et la question des réfugiés.

Je commencerai par Edleb. Nous nous félicitons que l'accord conclu entre la Turquie et la Russie à propos d'Edleb ait jusqu'à présent évité que le régime syrien livre une offensive militaire de grande envergure, qui aurait déclenché une catastrophe humanitaire sans précédent. Dans le même temps, nous appelons la Russie et l'Iran, en leur qualité de garants du processus d'Astana, ainsi que la Turquie, à veiller à ce que le cessez-le-feu continue d'être pleinement respecté par toutes les parties, y compris par le régime syrien. Nous espérons qu'ils honoreront leurs engagements en veillant à la protection des civils et des infrastructures, ainsi qu'en garantissant un accès humanitaire sûr, sans entrave et régulier.

En ce qui concerne le processus politique, comme l'a souligné le Secrétaire général António Guterres, maintenant que l'accord sur Edleb est en place, la communauté internationale doit saisir l'occasion de faire avancer le processus politique sous l'égide des Nations Unies. À défaut, la désescalade militaire ne sera pas durable. Nous devons saisir d'urgence l'occasion de progresser sur la voie du processus politique dirigé par l'ONU. Le moment est venu de commencer à œuvrer en faveur d'un règlement politique inclusif, crédible et durable en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

C'est pourquoi l'Allemagne appuie sans réserve les efforts de l'Envoyé spécial, ainsi que son mandat clair, pour mettre sur pied une commission constitutionnelle dans les plus brefs délais, comme l'ont demandé les membres du Groupe restreint dans leur déclaration du 27 septembre. Il faut respecter le mandat clair de l'Envoyé spécial, qui consiste à former une commission constitutionnelle crédible et inclusive. À cet égard, la Russie et le régime syrien doivent honorer les engagements contractés à Sotchi. Il s'agit notamment de respecter le fait que la sélection des membres indépendants de la commission relève de la seule prérogative de l'Envoyé spécial. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de toute tentative visant à manipuler ce processus ou à lui porter atteinte. Cela compromettrait sa crédibilité et sa légitimité et, partant, toute perspective de parvenir à un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015). Nous attendons avec intérêt le

prochain point sur les progrès réalisés que M. Staffan de Mistura fera au Conseil de sécurité.

Je voudrais, enfin, parler des réfugiés et de la reconstruction. Ces jours-ci, la Russie, l'Iran et le régime syrien nous répètent à l'envi que l'heure du retour des réfugiés et de la reconstruction a sonné. Qu'il me soit permis tout d'abord de dire que l'Allemagne a apporté des contributions très importantes à l'allègement des souffrances du peuple syrien en concourant au financement de l'aide humanitaire, et nous continuerons à le faire.

Quant aux retours à proprement parler, l'Allemagne est assurément favorable, elle aussi, au retour des réfugiés syriens dans leurs foyers, mais uniquement lorsque les conditions le permettront. Davantage que des pierres, du ciment et des bulldozers, les réfugiés syriens ont besoin de garanties de sécurité et d'un changement politique en Syrie, pour pouvoir commencer à penser qu'ils ont un avenir dans le pays qu'ils ont dû fuir. Les retours doivent être volontaires, et se faire en toute sécurité et dans la dignité, conformément aux normes internationales. Il convient de ne pas contourner le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui est l'instance principale chargée de la question des réfugiés. Il est prêt à faciliter des retours à grande échelle une fois que les nombreux obstacles auront été levés et que les garanties nécessaires seront en place. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Haut-Commissariat que dans l'immédiat, le principal obstacle à des retours à grande échelle réside dans le manque de sécurité en Syrie. Pour rentrer chez eux, les déplacés n'ont pas uniquement besoin d'être protégés du conflit armé; ils doivent être à l'abri des persécutions politiques, des arrestations arbitraires ou des expropriations.

Assurément, la Syrie a besoin de se reconstruire sur les plans économique et social. Mais, comme l'Union européenne et nous-mêmes l'avons souligné à maintes reprises, nous ne pourrions aborder la reconstruction de manière concrète que si nous décelons des progrès manifestes et irrévocables dans le processus politique. Nous n'investirons pas dans la guerre et la corruption. Nous ne construirons rien sur des sables mouvants. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une transition politique qui ouvre la voie à une reconstruction économique et sociale viable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Syrie, qui a demandé à faire une nouvelle déclaration.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je m'excuse de demander à nouveau la parole, mais je serai bref.

Dans ma première déclaration, j'ai mis en évidence les failles politiques du Groupe restreint sur la Syrie et de sa construction. Toutefois, je voudrais à présent appeler l'attention sur ses failles morales, à savoir le fait qu'il compte parmi ses membres le régime saoudien, dont la civilisation et la mentalité sont sous-développées. Je voudrais ici revenir sur certains points qui ont été soulevés dans la déclaration de l'Ambassadeur saoudien.

Premièrement, dans sa déclaration, il a appelé à l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour mon pays. Un proverbe arabe dit que si l'on est criblé de défauts, il faut les cacher. Les membres savent bien que l'Arabie saoudite n'a ni Constitution, ni Parlement. Ce pays n'a même pas de nom. En fait, on lui donne le nom de la famille régnante. Ainsi, lorsque l'on parle du « Royaume d'Arabie saoudite », c'est comme si l'on parlait de la « République de Macron » pour la France, du « Royaume de Theresa May » pour la Grande-Bretagne, ou des « États-Unis de Trump ». C'est le cas maintenant. Ce pays n'a pas de nom.

Deuxièmement, un régime qui enlève et détient le Premier Ministre d'un autre État et qui emprisonne ses propres princes et ses hommes d'affaires jusqu'à ce qu'ils paient une rançon n'est pas digne de respect. C'est un régime qui dissimule un de ses opposants, qui était un membre des services de renseignement saoudiens et a travaillé à Washington durant de longues années, et qui était le bras droit de l'actuel Ministre saoudien des affaires étrangères. C'est un régime qui enlève un opposant saoudien, M. Khashoggi – même si je suis certain que les délégués présents entendent son nom pour la première fois –, et le détient dans son consulat à Istanbul. Nul ne sait ce qu'il est advenu de lui. C'est un régime qui ne peut parler du droit et de la douleur des autres parce qu'il baigne dans le scandale de telles actions.

Troisièmement, l'Ambassadeur saoudien soutient que le régime de son pays veut aider le peuple syrien, passant sous silence le fait que le régime saoudien est le premier responsable de la propagation du terrorisme takfiriste et wahhabite en Afghanistan, en Iraq, en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Égypte, en Libye, au Nigéria et en Asie du Sud-Est.

Quatrièmement, un régime qui fait couler le sang au Yémen, crée des alliances avec Israël pour enterrer

la question palestinienne et paie généreusement pour acheter la conscience de ceux qui le défendent ne mérite pas qu'on lui donne la parole au Conseil pour aborder les problèmes humanitaires et politiques qui touchent d'autres pays. La liste est longue, mais je vais m'arrêter là.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite, qui a demandé à faire une nouvelle déclaration.

M. Al-Mouallimi (Arabe saoudite) (*parle en arabe*) : Lorsque la vérité se montre, les menteurs prennent la fuite. Je ne souhaitais pas prendre davantage du temps précieux du Conseil pour répondre aux inepties débitées par mon collègue, le représentant de la République arabe syrienne, premièrement parce que je compatis avec lui, et, deuxièmement, parce que je compatis avec le peuple syrien frère, qui souffre aux mains de ses dirigeants et de ses personnalités politiques. Cependant, le régime syrien et ses représentants sont les derniers à pouvoir parler de moralité et lancer des accusations, comme vient de le faire le représentant syrien. Il parle de la disparition d'un journaliste, mais semble oublier à dessein les milliers de journalistes qui ont disparu dans les prisons syriennes, ou les personnes victimes de disparition forcée et de meurtre, qui ne se comptent pas par milliers mais par dizaines de milliers.

Il parle du Royaume d'Arabie saoudite comme étant responsable des problèmes du monde. Il ne lui reste plus qu'à accuser l'Arabie saoudite d'avoir déclenché le tsunami qui a récemment frappé l'Indonésie. Nous savons très bien que c'est son régime qui a laissé entrer le terrorisme en Syrie pour menacer la région tout entière. Ce régime n'a aucun droit moral de parler comme il vient de le faire, car son bilan est maculé de vices, cachés et connus, comme nous pouvons l'observer partout et dans toutes les enceintes.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite prendre de nouveau la parole pour faire l'observation suivante. Il est de circonstance que conformément à l'article 37, nous puissions entendre des Membres de l'ONU qui ne siègent pas au Conseil de sécurité actuellement. Cependant, j'estime que les délégations qui parlent au titre de l'article 37 doivent s'en tenir à la question inscrite à l'ordre du jour. La question à l'examen aujourd'hui est la situation en Syrie. La situation en Syrie est suffisamment mauvaise. Je trouve déplacé que certains représentants, assis de ce côté, qui ont parlé au titre de l'article 37 en aient profité pour

promouvoir des intérêts personnels et nationaux contre d'autres Membres de l'ONU.

La situation en Syrie est suffisamment mauvaise pour mobiliser toute notre attention. Nous devons travailler en tant que Conseil, avec l'appui de l'ensemble des États Membres, pour appuyer le Secrétaire général et l'Envoyé spécial. Nous n'avons pas besoin des leçons de morale de deux pays qui contribuent plus que quiconque à la situation désespérée en Syrie. J'espère donc que lorsque des États Membres demanderont à prendre la parole au titre de l'article 37 à l'avenir – et nous les invitons à le faire pour toutes les raisons de transparence et d'ouverture auxquelles nous adhérons – il s'en tiendront à la question inscrite à l'ordre du jour.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'associe pleinement à la déclaration que vient de faire la représentante du Royaume-Uni, et j'ajoute que venant en particulier d'un régime dont le comportement et l'utilisation d'armes chimiques ont poussé des millions de ses citoyens à fuir et à devenir des réfugiés, cette déclaration était scandaleuse, qu'elle soit prononcée au Conseil ou dans toute autre enceinte.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne prévoyais pas non plus de prendre la parole, mais mes collègues ne m'ont pas laissé le choix. Oui, bien sûr, l'article 37 est important, et nous avons l'obligation de nous en tenir à la question inscrite à l'ordre du jour, mais le fait d'affirmer avec insistance que le représentant d'un pays directement concerné par la question à l'examen aujourd'hui n'a pas le droit de donner son opinion sur la situation dans son pays, sa genèse et les conditions actuelles et futures témoigne d'un manque de respect pour ce représentant, qui, je tiens à le rappeler, est un représentant légitime de son pays. Nous savons très bien, et ce n'est un secret pour personne, que les pays qui viennent de s'exprimer n'ont aucun respect pour les représentants légitimes du Gouvernement syrien – en fait, ils leur manquent totalement de respect.

Nous devons permettre aux pays que nous avons invités à prendre la parole au titre de l'article 37 de dire ce qu'ils estiment essentiel à propos de la question qui fait l'objet de la présente séance. D'ailleurs, je n'ai pas entendu le représentant de la République arabe syrienne s'écarter des questions dont nous débattons aujourd'hui dans les déclarations qu'il a prononcées. Peut-être que les pays qui viennent de prendre la parole n'ont pas apprécié une partie de ce qu'il a dit, mais c'est dans des cas comme celui-ci que s'applique le proverbe « la vérité fait blessé ».

Je suggère aux pays qui ont défendu si passionnément l'application du règlement intérieur et l'ordre du jour de la présente séance d'écouter très attentivement les paroles prononcées aujourd'hui non seulement par le représentant de la République arabe syrienne, mais également par nombre d'autres délégations. Elles montrent que nos versions de ce qui s'est passé, de ce qui se passe et de ce qui pourrait se passer en Syrie sont divergentes, et c'est le moins qu'on puisse dire. Dans notre déclaration, nous avons appelé les pays, notamment ceux qui se sont opposés à nous aujourd'hui, à mettre de côté les divergences et à travailler ensemble pour parvenir enfin à un règlement politique en Syrie, ce à quoi nous aspirons tous désespérément.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais faire une brève déclaration – je suis convaincu que ce sera

la dernière – sur la manière dont la Bolivie préside le Conseil de sécurité. Nous sommes d'accord que les États doivent circonscrire leurs déclarations autour de la question inscrite à l'ordre du jour d'une séance donnée. Malheureusement, à plusieurs occasions, ce n'est pas le cas, et je peux citer plusieurs exemples. Quand il s'agit de la question de Palestine, certains États parlent d'autres questions. Mais, pour notre présidence, tous les États sont sur un pied d'égalité. Et durant notre présidence, nous ne couperons jamais la parole à un État quel qu'il soit, parce que nous estimons que cet État sait de quoi il parle et qu'il a le plein droit de s'exprimer avec la plus grande liberté au Conseil de sécurité. Par conséquent, durant notre présidence du Conseil, c'est ainsi que nous agirons.

La séance est levée à 12 h 30.